



HAL
open science

Ajustements. Corps, vêtements à tailles fixes et standards industriels au XIXe siècle

Manuel Cnrs Charpy

► **To cite this version:**

Manuel Cnrs Charpy. Ajustements. Corps, vêtements à tailles fixes et standards industriels au XIXe siècle. Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement et de la mode, 2015. halshs-02103965

HAL Id: halshs-02103965

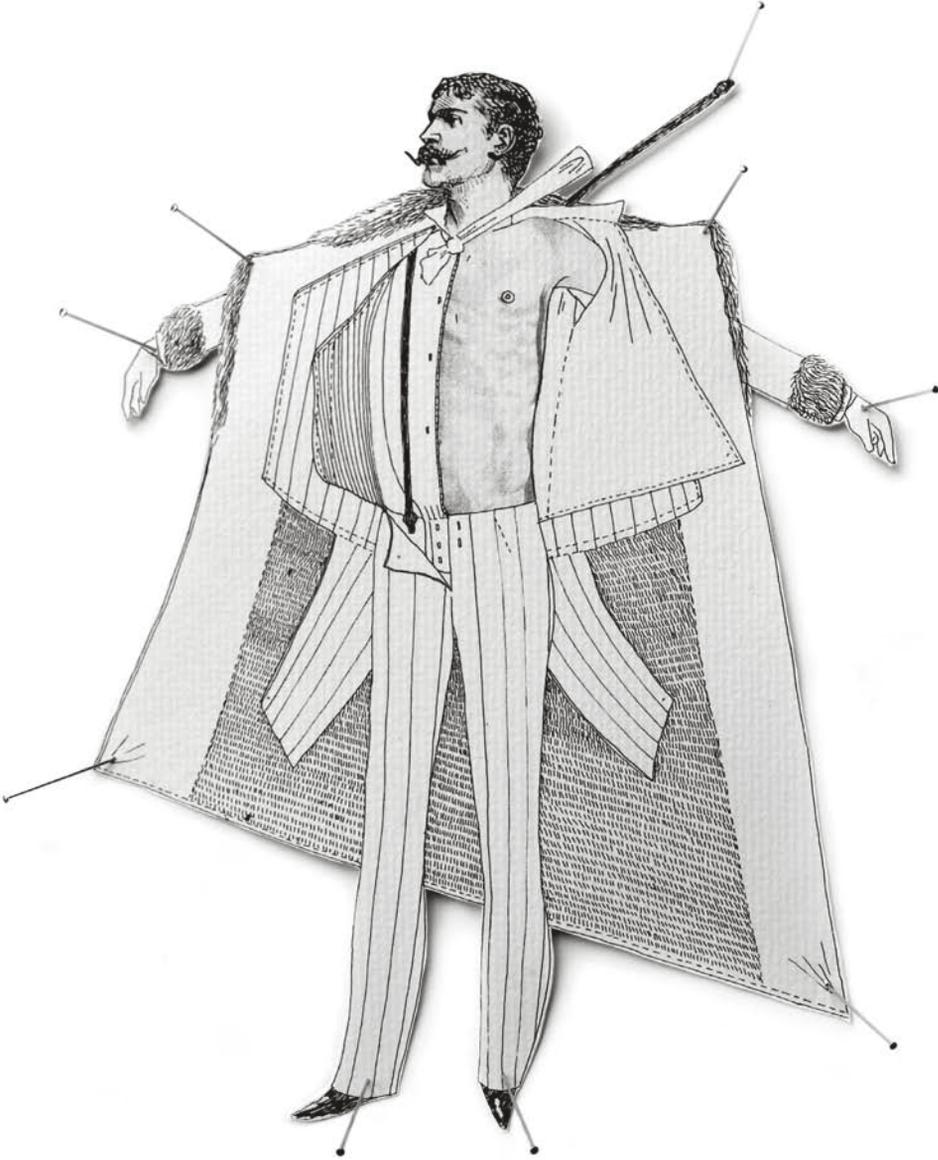
<https://shs.hal.science/halshs-02103965>

Submitted on 24 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

illustration : Bahia Alecki



Ajustements

096

Manuel Charpy

par **Manuel Charpy**

Ajustements

Corps, vêtements à tailles fixes et standards industriels au XIX^e siècle

«Retouches en tous genres» annoncent les enseignes des petits couturiers. Ceintures, ourlets, boutons déplacés : nous sommes habitués à négocier avec les produits industriels standardisés¹. Et l'expérience de l'essayage en cabine nous rappelle que les normes de tailles fixées par le prêt-à-porter sont bien souvent en conflit avec la diversité des corps. Même retouchés, et sauf moyens exceptionnels et dédain aristocratique des gens «tirés à quatre épingles», nos vêtements, le plus souvent sur cinq tailles, flottent, pochent, plissent... Ce sont les corps qui sont invités à habiter le corps idéal des standards industriels. L'expérience ordinaire de l'essayage – marronnier de la presse avant l'été – est aussi l'expérience intime des normes qui pèsent sur le corps et ses mensurations.

La question surgit dès la naissance de la confection industrielle au XIX^e siècle. Car produire par avance des vêtements nécessite de définir un corps-étalon, avec des proportions fixes et selon une série de tailles. Or, tout le siècle est tiraillé entre corps idéal, désir de confort – nouvelle valeur – et culture du vêtement ajusté par les tailleurs aux singularités des corps.

Définir une norme corporelle qui sert de repère à la confection bute sur des difficultés à la fois théoriques et pratiques. D'un côté, la norme est, comme le note *Le Dictionnaire de l'Académie* en 1835 à l'entrée «normal», ce «qui sert de règle». D'un autre côté, l'«état normal», dit le même dictionnaire, est l'«État d'un être organisé ou d'un organe qui n'a éprouvé aucune altération; état ordinaire et régulier.» L'homme qui sert de référence à la confection, par définition abstrait, oscille ainsi entre l'homme idéal des canons artistiques et l'homme moyen, inventé par les nouvelles sciences que sont la statistique et l'anthropométrie. Mais en l'espèce, discours théoriques, techniques et pratiques industrielles sont intimement liés : les brevets déposés comme les instruments en usage montrent que tailleurs et confectionneurs sont aux prises, en pratique, avec cette question théorique. Car on le devine, les standards – c'est-à-dire les normes de fabrication comme les définissent le traité de la fin du XIX^e siècle – que met en place la confection ne peuvent se passer d'une norme partagée aussi bien par les industriels que par les consommateurs.

Dans le vêtement se joue aussi de l'incorporation individuelle des normes sociales. Autrement dit, la question des tailles, de l'adéquation entre les corps

et leurs vêtements, relève aussi d'une histoire sociale et culturelle. L'avènement tardif de la confection masculine sur taille fixe au début du XX^e siècle – et aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale pour la confection féminine – tient aux résistances des corps et aux nombreux détours qu'empruntent les normes de tailles pour cheminer dans le paysage vestimentaire.

LA RÉSISTANCE DES CORPS

Conformismes et conformations ou l'art du sur-mesure

Au milieu du XIX^e siècle, tout semble en place pour que la confection sur tailles fixes emporte les sociétés occidentales : emporte-pièces, machines à coudre, avènement des grands magasins et population de consommateurs de plus en plus large en attente de vêtements à bas prix. Pourtant, la résistance est forte.

Elle est d'abord culturelle et somatique : se vêtir, quand on en a les moyens, c'est le faire sur-mesure, au prix d'essayages et d'ajustements. Le vêtement fait chez les tailleurs et les couturières passe par le coupeur qui prend les mesures et coupe, par l'apprêteur qui pose boutons et doublures, par l'apiéceur qui, à domicile et à façon, confectionne les grandes pièces – pardessus, redingotes, habits, vestons et jaquettes – alors que culottiers et giletières assemblent les « petites

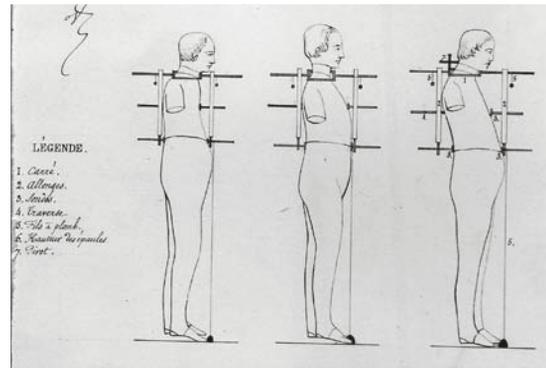


↑ Conformations « très-renversée », « bossue », « voûtée », « demi-voûtée »... in F. Ladevèze, *Cours de coupe du tailleur de Paris ou l'art d'apprendre à couper et... les habits d'après le système actuel de mesurage...* Paris, Musée des tailleurs illustré, 1874.

pièces», puis par un presseur qui repasse². Intervient enfin le « pompier » pour les derniers ajustements en boutique. La norme est donc la singularité et la confection artisanale le royaume du particulier. Le Roret de 1833, après des indications sur la coupe pour « des individus de différentes tailles, mais toujours assez bien proportionnés », souligne au chapitre « Exceptions » : « On conçoit combien ces difformités sont variables et communes, et qu'il est impossible de les classer et de les soumettre à aucune règle : c'est donc à l'habitude seule qu'il appartient de les apprécier et de les couvrir convenablement »³. Et de proposer cependant des patrons pour une « grosse taille », un « bossu », « un homme fortement penché de côté » et pour les enfants qui « ne sont pas une réduction exacte [...] des hommes faits ». L'année suivante, le tailleur Barde note dans son traité « que la forme des différentes parties du corps donne à chaque individu une physionomie particulière » et que de ce fait, « le tailleur doit étudier son modèle, comme l'artiste étudie son sujet »⁴. En pratique, cela engage à prendre au moins 32 mesures.

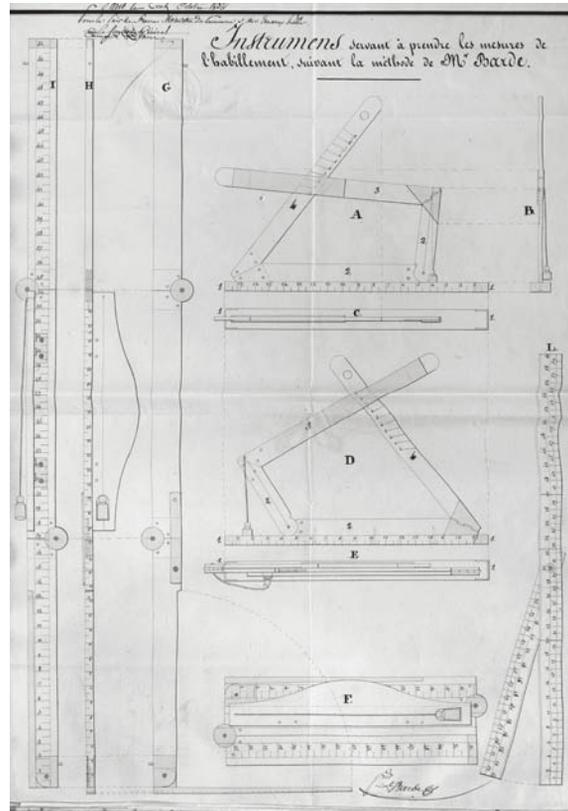
Mais l'art du tailleur est l'art du compromis entre les singularités d'un corps et des canons. Un tailleur note ainsi : « Un habit fait selon les règles de l'art, en 1828, doit élargir la poitrine et les épaules; il doit donner à la taille une forme conique »⁵. Gautier, trente ans plus tard, souligne le paradoxe : « Antinoüs serait ridicule aujourd'hui [...], il s'agit seulement d'éviter la lourdeur, la vulgarité, l'inélégance, et de cacher le corps sous une enveloppe ni trop large, ni trop juste »⁶. Les clients attendent, chez les tailleurs comme les portraitistes, qu'ils parviennent à tirer les corps vers une norme collective tout en préservant leur individualité. Barde tente de rationaliser la question en brevetant en 1832 à la fois un épaulimètre et un dossimètre pour mesurer les corps et une série de « patrons-modèles » avec lesquels « il devient possible de couper plus d'un millier de vêtements [...] propres à habiller toutes les conformations particulières non difformes des corps, suivant tous les âges et toutes les tailles »⁷. Vertigineuse diversité qui paraît alors impossible de standardiser.

Cette attention aux particularités des corps est présente dans toutes les couches de la société. Les nombreux brevets déposés par des tailleurs populaires l'indiquent : en 1839, un « Acribomètre » saisit « les formes du corps quelque imparfaites qu'elles soient » et en 1864 un « conformateur-tailleur » sert « à donner les mesures parfaites et les différences qui se présentent à chaque personne, ce qui varie à l'infini [car] si tous les hommes grandissaient avec des proportions régulières, la coupe ne présenterait aucun embarras; mais il s'en faut qu'il en soit ainsi »⁸. *Le Cours de coupe du tailleur de Paris*, présent jusque chez les tailleurs populaires, réserve lui des planches aux « conformations » provenant des mauvaises habitudes, maladies et accidents⁹. Attention similaire dans la haute couture naissante : il s'agit d'adapter à la corpulence des clientes des modèles présentés depuis les années 1860 sur des mannequins vivants¹⁰. Seule nouveauté afin d'éviter à cette clientèle élégante et souvent étrangère les essayages, des bustes personnalisés « moulés d'après nature » comme le fait la maison Stockman¹¹.



♣ Brevet de Charles Chevallier, "Appareil propre à prendre la mesure du corps de l'homme, dit néomètre", 1844 (1BA3707), détail © INPI

♣ Mécanique de précision : Fulerand-Antoine Barde, «Trois instruments destinés à prendre la mesure des habits, nommés par l'auteur triple décimètre, épaulimètre et dossimètre», 1832 (1BA3874) © INPI



Mesures intimes

Si dans la bourgeoisie la culture du sur-mesure est la norme, aussi bien pour le vêtement masculin que féminin, cette sensibilité est la même dans les classes plus populaires. Le fait-main domestique et sur mesure demeure la référence. *Le Manuel des dames* destiné à la petite-bourgeoisie le souligne en 1833 : chez soi il ne faut pas se soustraire à l'essayage des robes mais plus encore « il est bon [...] de le réitérer jusqu'à ce que l'on soit certaine que la robe va parfaitement bien. [...] Vos observations doivent porter principalement sur le dessous du bras, sur le devant du corsage et sur la coupe du devant de la jupe [...] afin qu'elle prenne convenablement le contour des hanches. [...] Les tailles, et les tailles collantes surtout, voilà ce qui doit captiver votre attention. »¹²

Si les machines à coudre conquièrent tous les intérieurs, bourgeois où l'on fait coudre comme populaires où l'on coud, c'est pour produire des vêtements ajustés ou pour en ajuster de tout faits¹³. C'est vrai pour les « dessus », visibles, et qui ne doivent pas faire de faux plis, comme pour les sous-vêtements féminins. « Le sur-mesure reste largement la règle chez la femme, note le confectionneur Dusautoy en 1867, pour toute une série de pièces qui requiert sur le corps un ajustement précis », soit la quasi totalité de la garde-robe en dehors des mantelets et des châles¹⁴.

La société est d'autant plus attachée au sur-mesure qu'il est associé au « fait-main » et que la défiance contre la piqure à la machine, réputée moins robuste, perdure. Encore en 1906, le professeur de

♦ « Feuille de mesures à remplir, affranchir et jeter à la Poste », Catalogue de La Belle Jardinière, années 1870. © Collection particulière

100

Manuel Charpy

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE

FEUILLE DE MESURES A REMPLIR, AFFRANCHIR & JETER A LA POSTE

NOTA. — Pour éviter tout malentendu, nous insistons auprès de nos clients sur ce point important, que les prix inscrits sur nos échantillons sont toujours établis pour des tailles moyennes que nous déterminons page 7 du catalogue. Les prix des vêtements livrés pourront donc être diminués ou augmentés selon que la taille du client sera inférieure ou supérieure à ces tailles moyennes. Quand on a l'un des vêtements contenu de notre Maison, on doit plus sûrement d'obtenir une taille exacte et de nous fournir, dès la première demande d'échantillons, les numéros, chiffres et lettres, qui se trouvent dans les manches des vêtements, sur la ceinture du pantalon et au dos du gilet.

REDINGOTE, JAQUETTE, HABIT, VESTON PARDESSUS, ETC. (ALBUM, fig. 1, page 9)

I K Longueur du dos, de la ceinture du col à la taille de la personne à la hauteur de la ceinture.

I K M Longueur totale du vêtement, de la ceinture du col à l'extrémité inférieure.

O P Largeur de la moitié du dos.

P R S Longueur de la manche, de la ceinture de l'épaule au poignet, en suivant la ceinture derrière la manche et passant sur le coude.

T Grosseur du corps sous les bras, prise sur le gilet, même pour le pardessus.

V Grosseur du corps à la ceinture, prise sur le gilet, même pour le pardessus.

Nota. — Les mesures pour Vestons, d'après et de jupon qui doivent être prises de la même manière que celles pour Vestons d'homme, en ayant soin de noter toujours toujours l'âge exact.

Nous nous réservons de modifier la longueur totale des Redingotes, Jaquettes, Vestons, Pardessus, etc., suivant la mode et la taille des clients.

GILET (ALBUM, fig. 5, page 11)

A B Longueur du gilet, prise de la marque à l'endroit où l'on veut qu'il descende.

C Grosseur du corps sous les bras, prise sur le gilet.

D Grosseur du corps à la ceinture, prise sur le gilet.

PANTALON & CULOTTE (ALBUM, fig. 2, page 11).

Pour pantalons et culottes. **D** Grosseur de ceinture sous le gilet.

Pour pantalons et culottes. **E F** Longueur de côté, prise de la hanche à la semelle de la chaussure.

G H Longueur d'entre-jambes.

Pour la culotte longue, donner en plus la grosseur de la jambe prise au-dessous de la cheville.

Pour la culotte courte, donner la grosseur de la jambe immédiatement au-dessous du genou.

CHAPELLERIE (ALBUM, fig. 4, page 10)

O P Tour de la tête.

R S Second diam. intér. du chapeau.

GANTERIE

Noter l'endroit de la poignée. A défaut de ce renseignement, nous donner le tour de la main fig. 9, et la longueur des doigts; nous dire s'ils sont longs, courts ou moyens. Nous faire savoir, de plus, si les gants sont pour homme, femme ou enfant.

AMAZONE (ALBUM, fig. 8, page 10)

A B Longueur du dos, prise de la ceinture du col à la taille de la personne à la hauteur de la ceinture.

A B C Longueur jusqu'à la terre du qu'on nous comptons.

D E Largeur de la moitié du dos.

E F G Longueur de la manche, de la ceinture de l'épaule au poignet, en suivant la ceinture derrière la manche et passant sur le coude.

H Grosseur du corps sous les bras, en passant sur la poitrine.

I Grosseur du corps à la ceinture.

CHEMISES (ALBUM, fig. 3, page 10)

Z Grosseur du cou.

X Longueur de l'épaule.

Z U L N Longueur totale du bras, poignet compris.

R S Largeur de poitrine, d'une ceinture à l'autre.

V Grosseur du corps sous les bras.

X Grosseur du corps à la ceinture.

Y Longueur du devant (de la pièce d'épaule à la ceinture, Longueur totale de la chemise derrière.

CHAUSSURES (ALBUM, fig. 6, 7 et 8, page 11)

A Grosseur du pied à l'endroit des doigts.

B Grosseur du pied à l'endroit du cou-de-pied.

D Grosseur du bas de la jambe, un peu au-dessus de la cheville.

C Mesure de l'entrecu, c'est-à-dire mesure du tour du pied obtenue en appliquant le centimètre par derrière, sur la pointe du talon, et par devant, sur le haut du cou-de-pied, à la ceinture de la cheville.

Tracer l'empreinte du pied sur une feuille de papier et nous l'adresser avec les mesures ci-dessus.

Pour les bottes les botticins, les molletières et les guêtres montantes, nous donner la mesure G du mollet.

Pour les guêtres montantes, fig. 7, donner en plus les mesures :

E F Distance du milieu du talon au bas et à moitié du cou-de-pied.

I Tour de la jambe au-dessus du genou.

H Grosseur de la jambe à la hauteur du genou et de plus la distance de H et celle de H F en faisant suivre et s'écarter au contour la courbe de la jambe.

Donner en plus la mesure C de la figure 6.

Pour les Guêtres ordinaires, donner les mêmes mesures que pour les Chemises

Paris, Imp. BÉGIN, RUE DE LA HARPE, 6, PRÈS DU CHÂTEAU

droit lillois et enquêteur social Aftalion indique que la production des sous-vêtements est peu industrialisée «à cause des exigences de la clientèle féminine qui réclame des objets de lingerie exclusivement cousus à la main. Les grands magasins parisiens refusent systématiquement, sans examen, d'admettre dans leurs rayons les articles de "blanc" piqués à la machine»¹⁵.

L'arrivée des grands magasins populaires comme bourgeois ne change que peu la donne. Même les plus populaires qui proposent des vêtements à tailles fixes vendent avant tout de la confection sur-mesure et en demi-mesure. Jusque dans les années 1920, passer commandes dans ces grands magasins revient souvent à prendre à domicile près de 30 mesures, à l'aide d'un guide-feuille. Mesures nombreuses et intimes – on les prend chez les tailleurs par dessus le vêtement au moins jusqu'au milieu du siècle – et essayage sont la base d'un vêtement de qualité.

Le mal ajusté, stigmat social et signe de ralliement

À revers, le mal ajusté est synonyme de pauvreté ou de marginalité. Avant même les blouses amples de la confection bon marché, la coupe est un marqueur social : aux élégants vêtements ajustés, répondent les fripes, par définition à tailles fixes, portées depuis le début du siècle par la majorité de la population¹⁶. Venues pour l'essentiel des administrations – uniformes militaires réformés, vêtements abandonnés dans les hôpitaux... –, elles familiarisent la population avec l'achat de vêtements préfabriqués et non ajustés. L'administration comme le marché confondent encore dans les années 1860 «vêtements confectionnés» en neuf et «en vieux», c'est-à-dire d'occasion¹⁷. Au Carreau du Temple et dans les milliers de marchés et boutiques à travers la France, les clients fouillent pour trouver les vêtements les mieux ajustés, l'essayage se faisant sans cabine. Même retouchés à domicile, ils pochent, baillent ou serrent car déformés par d'autres corps¹⁸.

Le mal ajusté trahit ainsi une origine modeste – et souvent provinciale¹⁹. Un romancier se souvient de son arrivée honteuse à Paris au milieu du siècle habillé d'une redingote «coupée par le tailleur de la famille, dans l'ampleur d'un manteau de mon grand-père [...]; trop courte de taille et trop longue de jupe, [elle] m'engonçait»²⁰. «Il avait l'air d'un ouvrier endimanché, écrit un autre auteur en 1861 à propos d'un paysan monté à Châlons. Il portait un long chapeau en tuyau de poêle qui ne lui entrait pas bien dans la tête, une redingote [...] trop courte des manches, un pantalon à carreaux trop court aussi»²¹. Jambes de pantalons et manches trop courtes ou ourlets, épaules tombantes ou trop étroites deviennent des



↑ « Au carreau du Temple : l'essayage », *L'illustration*, 23 novembre 1901.

stigmates de la pauvreté. C'est aussi que nombre d'indigents s'habillent dans les vestiaires et que dans les asiles, avant l'uniforme, « les malades sont réduits à porter des vêtements mal taillés, mal ajustés, qui froissent leur dignité et blessent les convenances. Ils finissent d'user fréquemment la défroque d'indigents que la mort a frappés. »²² Mais jusque dans la petite-bourgeoisie, le vêtement trop court devient la métaphore des fins de mois difficiles, signe d'achats de seconde-main ou dans la confection industrielle et dans les soldes où les tailles disponibles sont limitées.

L'uniformité du vêtement masculin fait que la distinction repose sur les détails de la coupe. « Rien de théâtral écrit Gautier en 1858 à propos du costume bourgeois. La finesse du drap, la perfection de la coupe, le fini de la façon, et surtout le bien-porté de tout cela constituent la distinction. Ces nuances échappent [...] au plus grand nombre, [mais] c'est comme si l'on demandait pourquoi à Venise toutes les gondoles sont noires. Cependant rien n'est plus facile à distinguer dans l'uniformité apparente que la gondole du patricien de la gondole du bourgeois. »²³

Avec le développement de la confection dans les années 1850, on annonce le temps du « paletot-sac » généralisé et on y voit une « américanisation » qui menace l'élégance du tailleur français²⁴. Il faut dire que les deux secteurs alors en développement, les sarreaux, blouses, bourgerons et salopettes – « camelote » fabriquée dans le Nord – et les paletots sont sans véritable forme. Du Marrousem écrit encore en 1896 que « le genre anglais » a eu « des effets désastreux. La mode des vêtements amples, non ajustés, semblait créée pour favoriser cette industrie qui tend à envelopper de quelques types, régulièrement espacés en leur grandeur, l'infinie diversité des corps humains. »²⁵ Regard condescendant ordinaire de la bourgeoisie sur les mises maladroites que confèrent les vêtements de confection. Lacroix peut ainsi écrire en 1878 que « bien que les numéros de tailles soient multipliés, chacun correspond à une moyenne rationnelle sans être toujours absolument et exactement approprié dans toutes ses parties à la

→ Toise perfectionnée : Mornas, « Système de coupe de vêtements d'après nature », 1852, (1BB13873)
© INPI

→ Toises, fils à plomb et compas : Bassie, tailleur, « Instrument propre à la mesure des habits pour homme, dit basiomètre », 1848 (1BB7705)
© INPI

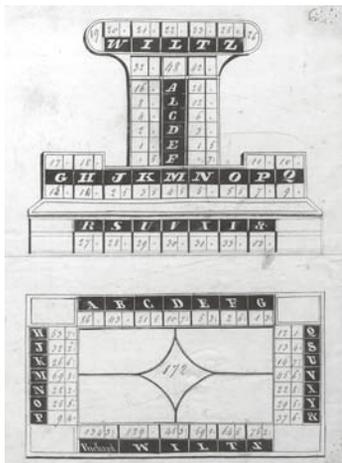
personne qui le porte; mais l'acheteur y trouve de l'économie [...] et il est servi instantanément d'un vêtement qui lui va convenablement bien. »²⁶ Stigmate, le mal ajusté peut être revendiqué. Étudiants et artistes à partir des années 1830 portent volontiers, pied de nez au sur-mesure bourgeois, des redingotes et des pantalons trop courts ou trop longs²⁷. Jules Lecomte raille ainsi Hugo « qui a un pantalon trop court et des cheveux trop longs »²⁸. Si dans *L'Éducation sentimentale*, les clercs d'huissiers médiocres ont « des manches de redingote trop courtes », les étudiants du Quartier Latin portent eux volontairement « une redingote trop courte des poignets ».

Rien de surprenant à voir représenter les Apaches du début du XX^e siècle avec pantalons trop courts et vestes étriquées qui rejettent tout à la fois l'ordre vestimentaire bourgeois et ouvrier. Cette association entre vêtement mal ajusté, pauvreté et marginalité participe, sans nul doute, à freiner la diffusion du vêtement à tailles fixes.

L'INDUSTRIE DU HORS-NORME

De la règle et de l'empreinte

Si les tailles fixes s'installent si lentement, c'est aussi que se développe des systèmes de prises de mesures plus précis et rapides. C'est d'abord le cas du mètre-ruban qui se diffuse, avec le système métrique, au début du XIX^e siècle.



↑ Système de tableau de chiffres : Richard Wiltz, « Perfectionnements apportés dans l'art du tailleur », 1837, (1BA6483) © INPI

↓ Fournier, « Appareils nommés par l'auteur saumamètre destinés à reproduire les formes et les proportions du corps, et applicables à la confection des vêtements d'hommes et de femmes... », 1827 (1BA2826) © INPI

aussi bien « la saillie du jarret, des hanches, de la taille, du dos [que] de la nuque ». Elle prend des mesures « dans un temps très court et avec une exactitude telle que toute difformité, même invisible à l'œil se trouve reproduite »³³. Des systèmes de ce type sont déposés tout au long du siècle : Ogliastro brevète par exemple en 1888 « Le Corporismètre, instrument donnant exactement la forme du corps indispensable pour habiller sans retouche [...] de la taille 38 jusqu'à 64. »³⁴ Encore dans les années 1900, des mécaniques « pour prendre les mesures de la conformation variable des personnes » sont à base de toises articulées et coulissantes³⁵.

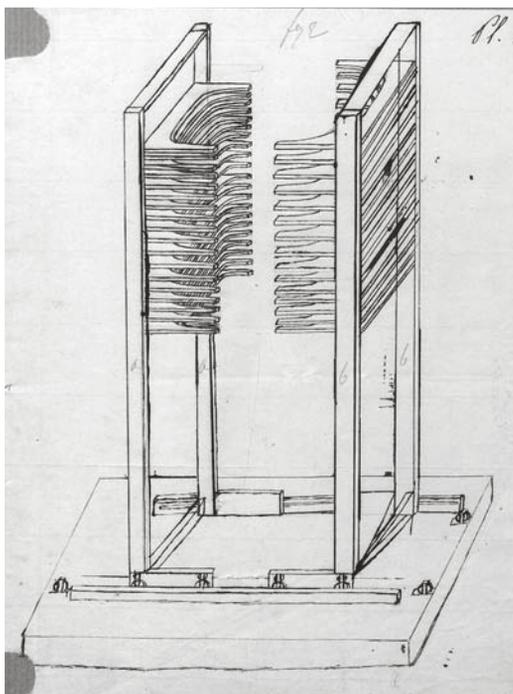
Ces systèmes s'accompagnent de tableaux de correspondances. Mornas propose ainsi « un tableau de chiffres sur lequel figurent toutes les différences proportionnelles, attribuées à chaque mesure prise dans la machine ». Le chiffre devient le pivot de l'art du tailleur et ouvre la possibilité de penser des tableaux de proportions³⁶.

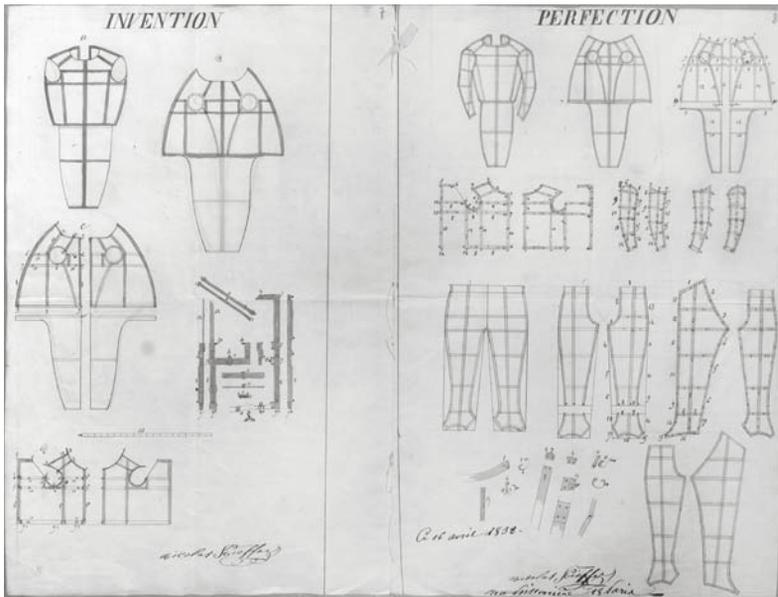
Les machines s'inspirent des « machines à portraits » qui, comme le physionotype, cherchent à enregistrer en un instant et en volume l'individualité des corps. Tailleurs et couturières rêvent de ces machines, fruits de la rencontre entre mécanique et Beaux-Arts. La corsetière Fournier propose par exemple dès 1827 le Saumamètre, châssis avec 24 tablettes mobiles qui permet d'obtenir « la forme et la proportion du corps humain de manière à pouvoir former sur ces mesures prises des moules en carton ou en plâtre »³⁷.

Nombre de maisons d'orthopédie, s'inspirant des moulages sur vif, proposent elles de mouler les corps en plâtre afin de réaliser des corsets ajustés et confortables³⁸.

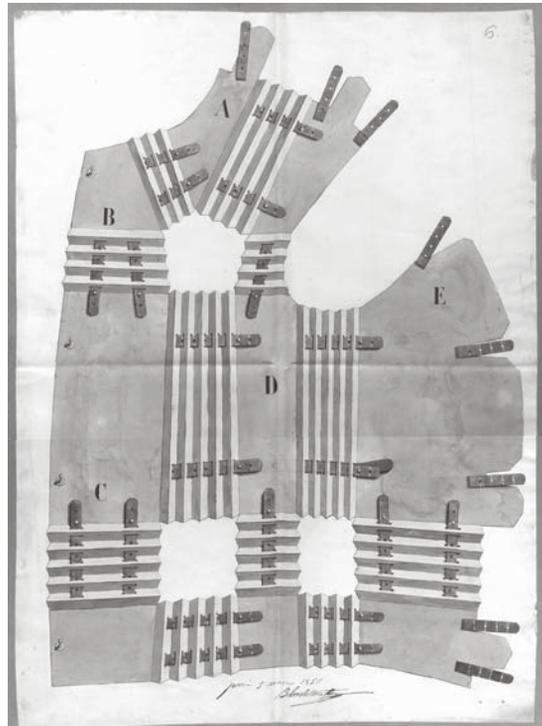
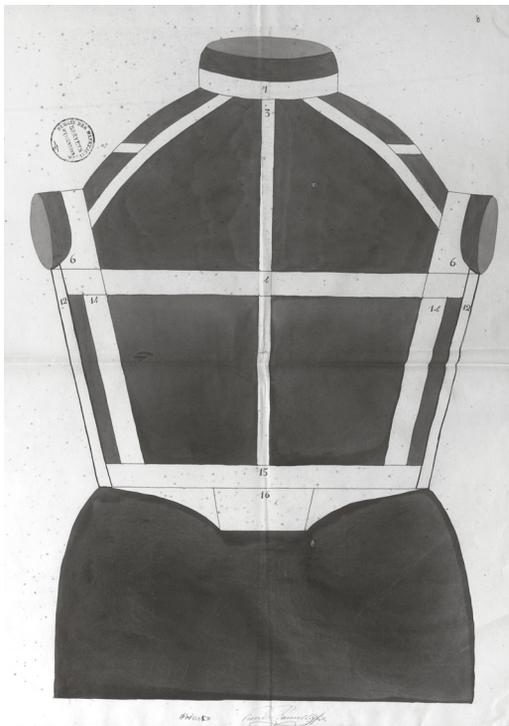
Pour échapper à la contrainte des moulages, on met au point des formes enveloppantes. À la raideur de la toise et de la vision mécaniste du corps, ces systèmes opposent la logique du vêtement épousant un corps plus organique. Le plus souvent, un ensemble de rubans métriques forme une sorte de vêtement à enfiler « pour saisir d'une manière mathématique les formes du corps »³⁹. Les nombreux systèmes déposés assurent prendre les mesures exactes et en un « instant »⁴⁰. À la différence des systèmes de toises et de fils à plomb qui nécessitent des rudiments de géométrie, ils sont en outre utilisables par des ouvriers non qualifiés, voire analphabètes⁴¹.

Car au-delà de la prise de mesures, le projet est de permettre leur transposition la plus précise et rapide des mesures sur le tissu à couper. Alors qu'avec les toises, des tableaux de calculs permettent de tracer les formes, il suffit avec les vêtements-mesureurs d'appliquer ces dépouilles sur le tissu à couper pour

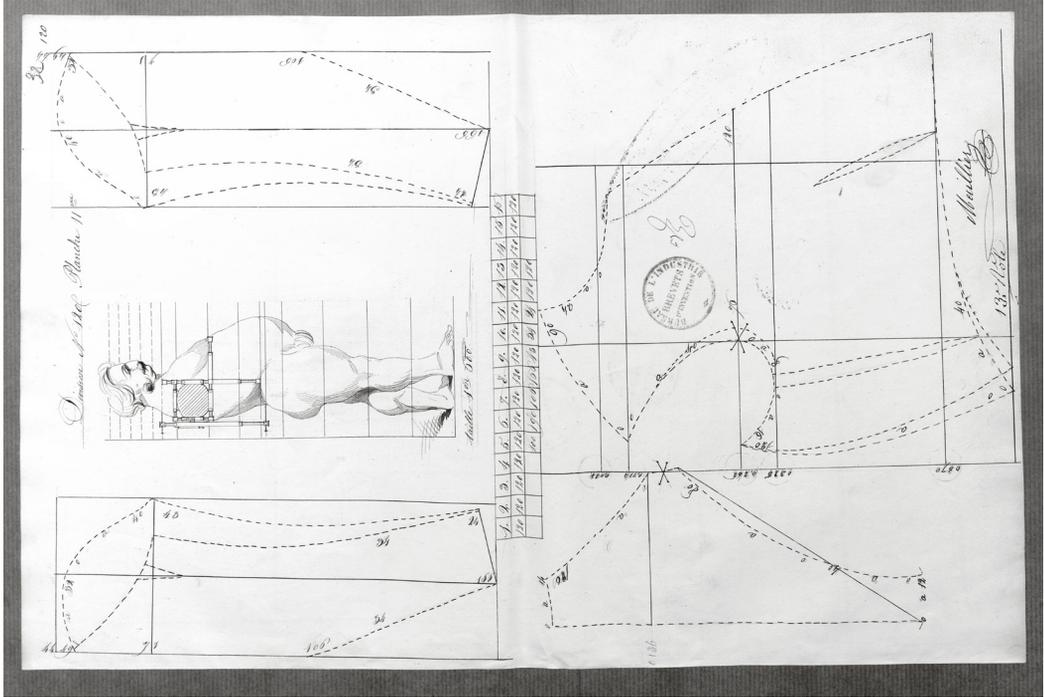
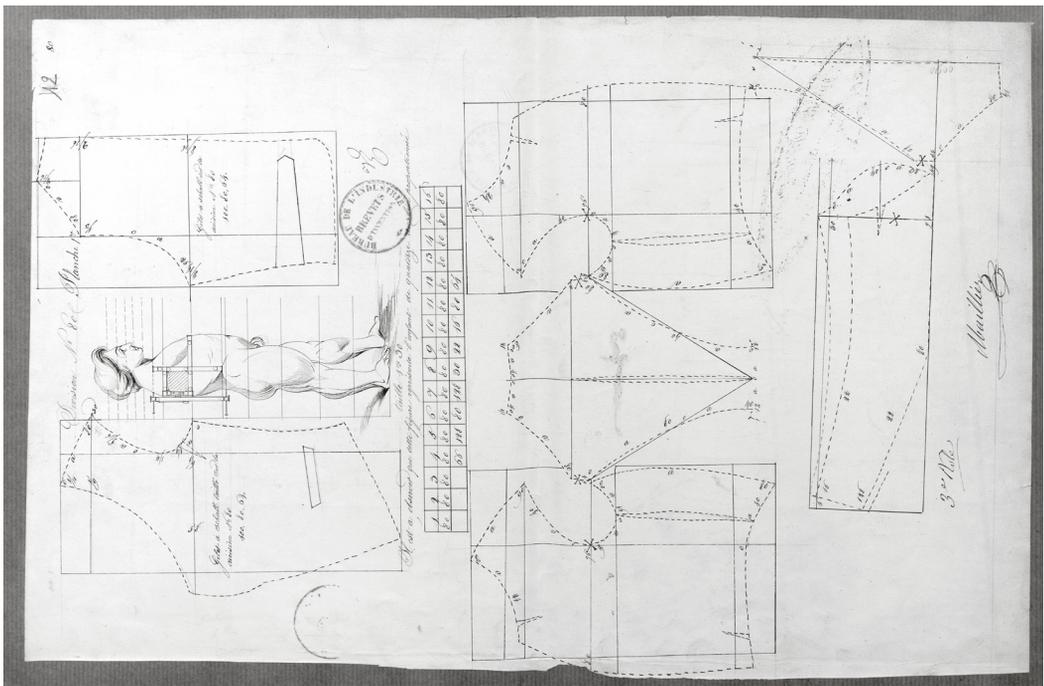




- ← Dirieckx & Bonnely,
«Appareil propre à prendre la mesure et à couper les habits qu'ils nomment : Appareil juste à tous les corps », 1840 (1BA8052) © INPI
- ↘ Nicolas Kieffer, «Nouvelle mesure et nouvelle coupe des vêtements », 1838 (1BA6633) © INPI
- ↓ Julien Blanchetière,
«Mesure à l'usage des tailleurs dite Mesuréotype », 1850 (1BB9637) © INPI



réaliser un tracé⁴². Le «rapide-essayeur» de Fontaine, déposé en 1880, condense les attentes quant à ces dispositifs : « on passe l'essayeur au client, on boutonne les caoutchoucs devant, et le veston prend immédiatement la forme des corps; on a qu'à tracer, avec la craie [...] et le patron est reproduit, essayé, et complètement corrigé. Trois minutes sont suffisantes pour cette opération.»⁴³ En complément, les tailleurs s'ingénient à trouver des machines à tracer les coupes⁴⁴. Associés à la machine à coudre efficace depuis la fin des années 1840⁴⁵, ces dis-



↓ Planches des brevets de Maillier, tailleur à Bordeaux. Exemples de types et « échelle corporimétrique » qui permet de calculer des proportions de tailles. Ses tables sont basées sur les données militaires et « les proportions de l'homme parfait d'après Mrs Le Poussin, David et Jean Cousin ». Il dépose deux brevets : Maillier, « instrument qu'il nomme acribomètre, propre à prendre d'une manière mathématique les formes du corps de l'homme, quelque imparfaites qu'elles soient », 1839 (18A7451) et « instrument dit corporomètre-conformateur, nécessaire à l'art du tailleur », 1849 (18B7880) dont il dépose une version pour « les habits militaires » en 1851 © INPI



↑ Publicité du chemisier Claude, Faubourg Saint-Denis, journal *L'éventail*, 1854.

→ Mannequin modulable De Dunin, «Procédés mécaniques propres à prendre et à conserver la mesure des vêtements d'hommes et de femmes», 1850 (1BB9912) © INPI

positifs doivent permettre une coupe et un montage quasi immédiats du sur-mesure. Mesures rapides et précises par une main-d'œuvre peu qualifiée et mécanisation : c'est un modèle industriel que les tailleurs cherchent à appliquer au sur-mesure.

Tout indique que ces «conformateurs» ne restent pas que de papier⁴⁶.

Le chemisier Claude indique partout dans la presse des années 1850 faire usage du «Patronomètre pour la coupe», de sorte que «ces objets ne remontent plus et ne tirent nulle part». Les nombreuses additions de brevets de la seconde partie du siècle – trois pour l'Himamomètre-Janet qui prend «la forme exacte du corsage de l'homme» – laissent imaginer un relatif succès. De façon significative, les Expositions universelles à partir de 1855 ouvrent une section dédiée aux appareillages de mesure. Même si on note en 1878 que ces systèmes «toujours fort compliqués» ne sont pas à encourager, le rêve d'une mécanisation du sur-

mesure dure et on dépose quantité de brevets jusque dans les années 1930⁴⁷. La Belle Jardinière elle-même ne fait-elle pas encore dans les années 1960 sa publicité sur son «Bodygraph» qui photographie les corps en «trois dimensions»?⁴⁸

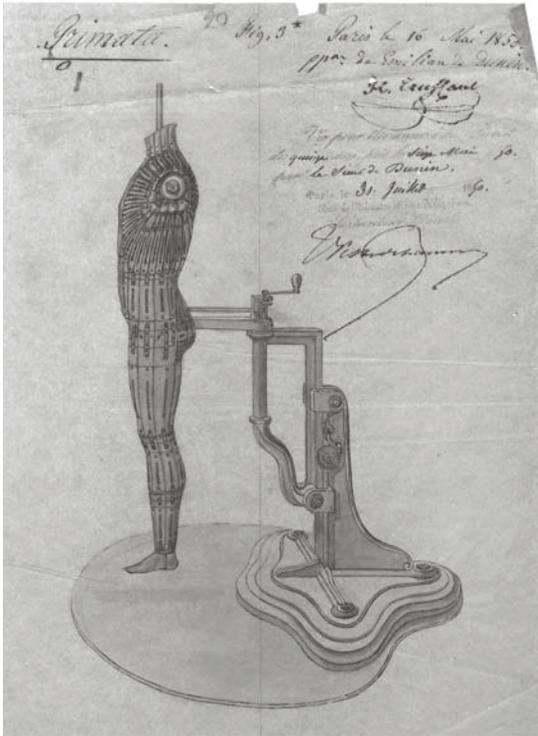
À défaut de pouvoir mécaniser la prise de mesures, les industriels s'attèlent à la retouche. En 1910, «The automatic fitting machine», parmi tant d'autres, facilite «l'ajustement des jupes, robes et vêtements, en repliant rapidement un ourlet autour du bas du vêtement, à une distance uniforme au-dessus du sol, et en introduisant ensuite, automatiquement, des épingles»⁴⁹.

Cette industrialisation, en quelque sorte à contre-courant de la confection sur tailles fixes, contribue à faire que longtemps le sur-mesure demeure la règle. La norme sociale et culturelle et les traditions professionnelles l'emportent sur le standard industriel.

Ajustements industriels : la semi-confection

Dans cette logique qui veut croiser industrie et sur-mesure, grandes maisons de couturières et grands magasins développent la «semi-confection» ou «mi-confection». La clientèle peut commander des boîtes qui contiennent les pièces de tissus prédécoupées, les éléments de finition, un patron et une gravure colorisée qui donne une vue du résultat⁵⁰. Avantage considérable sur le plan industriel : les pièces sont coupées en série selon quelques tailles. L'approximation est sans importance, l'ajustement étant réalisé par les clientes qui font coudre l'ensemble par une couturière ou une domestique.

Les grands magasins intègrent cette logique, pour les hommes comme pour les femmes. Les clients choisissent leur modèle sur catalogue ou en vitrine puis commandent en communiquant leurs mesures par la Poste ou *de visu*. Ce système domine longtemps, y compris à La Belle Jardinière, car il permet de couper d'avance et en série des pièces. Grâce aux mannequins réglables – et non personnalisés – inventés dans les années 1830 pour «permettre l'essayage des vêtements sans que la présence de la personne à laquelle ils sont destinés



soit nécessaire», les apiéceurs peuvent ajuster les pièces aux mesures des clients⁵¹. «Squelette» réglé au moyen de vis ou mannequin avec parties gonflables prétendent, grâce à des repères métriques, convertir des mesures en «une représentation exacte du corps de la personne»⁵². Le montage du vêtement est alors réalisé le plus souvent à façon, à domicile. En 1896, Du Marrousem le souligne : «Les confectionneurs parisiens remarquèrent [...] que les vêtements confectionnés d'avance et dits de série présentaient [l'] inconvénient de ne convenir que fort mal à la plupart des acheteurs [...]. Ils prirent l'habitude de laisser à leurs clients (petits marchands revendeurs), des carnets

d'échantillons [...] ; moyennant une légère majoration de prix sur les costumes de série ordinaire, il suffit [...] d'envoyer les mesures de l'acheteur, pour que celui-ci reçût dans le délai le plus bref un costume coupé à sa taille»⁵³.

Ce système permet en outre le développement de réseaux internationaux : les confectionneurs allemands expédient ainsi «en Angleterre leurs pièces de draps dont ils font tirer pantalons, gilets et jaquettes qui viennent en France à peu près terminés, sauf ce qui concerne les parties essentielles ayant besoin d'être ajustées à la taille du client [...]. Un client vient-il dans une de ces maisons, [...] on lui prend mesure et on cherche ensuite dans le stock de vêtements à demi confectionnés celui qui se rapproche le plus des mesures relevées. Le vêtement est alors achevé à Paris, mais l'industriel bénéficie de la main-d'œuvre [anglaise] à prix inférieur »⁵⁴.

Au final, division du travail, préfabrication et mécanisation – qui réduisent de deux tiers le coût de production – conquièrent le vêtement par le sur-mesure.

DE L'HOMME CANON À L'HOMME MOYEN

Drapé d'un idéal

La tension entre les singularités des corps et la quête d'une standardisation industrielle traverse tout le siècle, mettant en jeu de façon pratique et théorique la manière de concevoir le corps. En l'espèce, tailleurs et artistes marchent de conserve, confrontés aux mêmes contradictions entre un corps idéal et des corps réels. Dans la culture néoclassique, le peintre qui est un dessinateur doit voir derrière les corps imparfaits l'ordre géométrique. Les dictionnaires de Beaux-Arts déconseillent donc le modèle vivant et recom-



↑ Mesures de la sculpture d'Antinous : *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles statues de l'Antiquité, vingt-six planches dessinées par De Rinmon, pour l'usage des peintres, sculpteurs et dessinateurs*, Paris, Delarue et Lille, Castiaux, 1810, pl. XIV. © Collection particulière

mandent, pour apprendre « les proportions les plus parfaites du corps humain », l'étude des plâtres moulés sur l'antique pour échapper aux « misérables détails d'une nature défectueuse. »⁵⁵ Toutes les méthodes de dessin indiquent donc des rapports de proportions stables⁵⁶. *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles figures de l'Antiquité*, publié au XVII^e siècle, réédité et plagié au début du XIX^e siècle, sert de modèle⁵⁷. Le discours préliminaire dit le projet : pour « la justesse & la noblesse des proportions » et pour ne pas « faire que des figures estropiées ou monstrueuses », il faut se tourner vers les figures antiques aux « justes proportions. » Ces systèmes canoniques délivrent les rapports « normaux » de proportions, les accidents du réel étant laissés à l'appréciation des artistes. Mais les divergences entre l'anthropométrie naissante, l'anatomie médicale et ces canons ne laissent pas insensibles les théoriciens. *L'Anatomie des formes ex-*

térieures du corps humain, appliquée à la peinture, à la sculpture et à la chirurgie reprend, en 1829, les mesures de l'Antiquité mais propose une perspective nouvelle : « Les proportions de l'homme adulte offrent de nombreuses et d'assez grandes différences chez les divers individus, néanmoins il y a des limites à ces variations chez les hommes bien constitués [...]. C'est donc chez eux que les arts doivent étudier l'amplitude de ces variations pour y choisir les proportions les plus belles et en même temps les plus générales. »⁵⁹

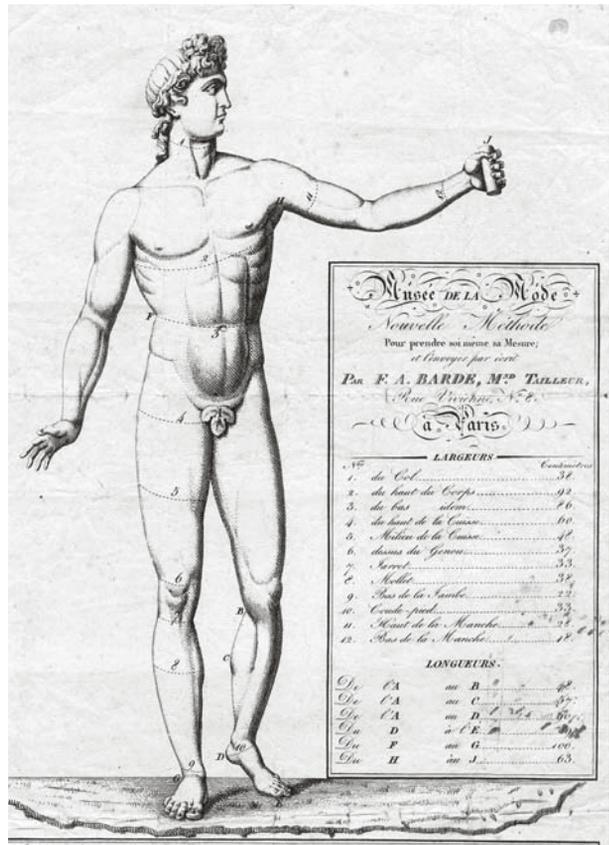
Autrement dit, l'homme « normal » devient la base du canon. C'est le cas du traité de Schadow, sculpteur et graveur néoclassique et fils d'un tailleur qui détaille les proportions à tous les âges de la vie et aussi bien pour des statues grecques, pour l'homme moyen contemporain que pour des cas singuliers – un juif de Lituanie, un soldat du Brandebourg...⁶⁰ Jusqu'à la fin du siècle, les traités tentent de définir des canons qui concilient enseignements de l'Antiquité, de l'anatomie et de l'anthropométrie⁶¹.

Cette culture se diffuse d'autant plus chez les tailleurs que le dessin y devient essentiel pour tracer, voire esquisser, un vêtement. *Le Journal des tailleurs* ouvre ainsi en 1838 une rubrique intitulée « Proportions normales » qui tente de résoudre le paradoxe entre proportions idéales et réalités des corps : « nous prenons pour modèle [...] l'Apollon et l'Antinous, l'homme de trente ans, arri-

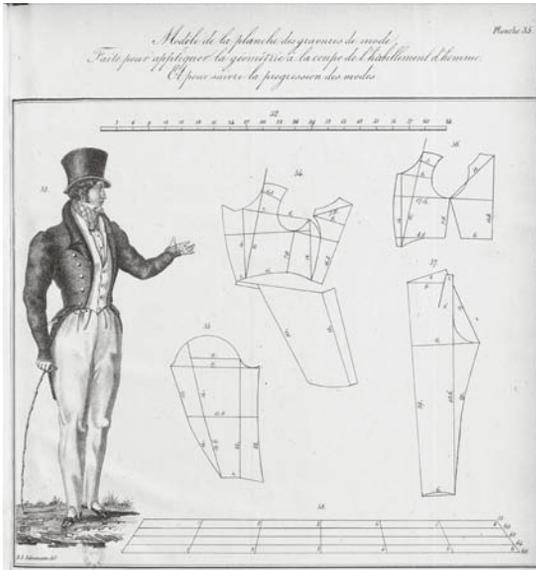
vé au développement de toutes ses facultés physiques, se tenant droit, ayant 5 pieds 3 pouces [...]. En partant de ce point régulier, il sera toujours facile aux artistes intelligents de se rendre compte des différences de conformation qu'ils pourront rencontrer»⁶². Nombre de brevets font ainsi appel aux canons de l'Antiquité et de la Renaissance comme le tailleur Maillier qui propose une «Échelle corporimétrique [...] donnant les proportions de l'homme parfait d'après Mrs Le Poussin, David et Jean Cousin» illustrée de bourgeois plus réalistes⁶³.

À côté des références aux Beaux-Arts, ce sont aussi les proportions chiffrées sous forme de tables qui intéressent tailleurs et artistes. Elles font naître dans les traités de tailleurs un homme «universel», abstrait, d'autant que les coupes se conforment de plus en plus à des figures géométriques. C'est toute l'ambiguïté du traité fondateur de Compaing de 1828 dédié à l'«Application de la géométrie à la coupe de l'habillement»⁶⁴. Les corps sont réduits à des solides géométriques emboîtés, abstraction s'il en est, qui peuvent donc être couverts par des formes géométriques. Si le «coup-d'œil et le goût» sont indispensables, «les principes de géométrie, applicables à la sculpture et à la peinture, le sont aussi à l'art qui nous occupe». Même si l'auteur souligne que «le tailleur est assujéti à une foule d'inconvénients [...] tels que les disproportions ou les difformités», il croit possible de définir des «principes géométriques et de proportions et propose une série d'équations – «la grosseur de haut du corps – la largeur de l'écarure = à la longueur de l'avant-bras» –, soit des formulations de traité de dessin. Cette vision d'un corps géométrique construit sur des proportions fixes perdure sur tout le siècle⁶⁵. On rêve à un «nombre d'or qui permettrait en prenant une seule mesure, le plus souvent la «grosseur du haut du corps», d'en déduire toutes les autres, ouvrant ainsi une industrialisation du sur-mesure⁶⁶.

Au final, si dans l'art du tailleur comme dans celui du dessinateur l'Homme idéal sert de repère, l'application à la réalité contingente est laissée à l'observation de l'artisan, de l'artiste ou à des machines dédiées aux «corps anormaux»⁶⁷. Mais même si cette abstraction d'un «corps platonique»⁶⁸ est inopérante, elle rend acceptable l'idée de tailles fixes définies sur un corps abstrait et normé.



↑ Tailleurs et canons antiques : «Nouvelle methode pour prendre soi-même sa mesure et l'envoyer par écrit à F. A. Barde», tailleur rue Vivienne à Paris, vers 1840 © BnF



↑ M. Compaing, *L'art du tailleur, ou Application de la géométrie à la coupe de l'habillement ; ouvrage précédé d'un cours élémentaire de géométrie...*, Paris, Dondey-Dupré père et fils, 1828, planche 35 © BnF

→ L'homme moyen artistique : Dr Paul Richer, *Anatomie artistique. Planches / description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements*, Paris, Plon et Nourrit, 1890. © Collection particulière

La taille moyenne de l'homme normal : entre anthropométrie et statistique

Dans le monde des arts comme dans celui du vêtement, des définitions divergentes de la norme sont à l'œuvre. À une approche canonique où la norme est une série de règles chiffrées qui surplombent le réel, répond une norme faite de la moyenne statistique que l'on cherche dans le foisonnement du réel. Au début du siècle, Laplace et Gauss définissent pour la statistique la «loi normale» – ou courbe de Gauss – qui donne la distribution «normale» d'un phénomène et permet de repérer des «déviations». La logique est vite appliquée à la question des tailles, des masses de données étant disponibles grâce à l'armée qui institue la toise des conscrits sous l'Empire. Cette

question a d'autant plus d'importance que médecins et statisticiens s'interrogent sur la croissance «normale» et cherchent à identifier les facteurs qui influent sur la taille⁶⁹. L'essai du statisticien Quetelet *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale* publié en 1835 qui cherche les raisons de la variation des tailles selon le climat, la nourriture, le travail ou le libertinage, devient une référence⁷⁰. Il s'agit à revers de saisir, par la taille, des types nationaux – naît ainsi un «homme moyen» français, italien ou anglais qui sert de témoin pour observer toute une population. Nouvelle abstraction où «tout ce qui est fortuit ou individuel» est éliminé, il est la moyenne du «corps social» remplaçant la norme du canon.

Dans ce sillon, la taille masculine – les données viennent de l'armée – devient pour les statisticiens, médecins et anthropologues, l'indice pour mesurer l'effet des conditions de vie sur la population. À rebours, elle devient pour les racialisés le moyen de trouver des «peuples» et des «types», à la manière de Paul Broca découvrant l'Armoricain ou le Breton à partir des écarts à l'«homme moyen» de 1,649 cm...⁷¹

L'ouvrage qui connaît le plus grand retentissement est *l'Anthropométrie ou Mesure des différentes facultés de l'homme* de Quetelet, publié trente ans après ses premiers travaux⁷². Il tente une histoire des tailles moyennes et note, non sans paradoxe, que «l'anthropométrie ou la théorie des proportions humaines appartient [...] à la fois à la science et à l'art», convoquant Dürer pour définir le type allemand, Alberti et Vinci pour l'italien, Jean Cousin et Poussin pour le français...⁷³ Comparant l'Hercule de Farnèse et les conscrits Belges, il définit scientifiquement, à la différence de l'«arbitraire des artistes», «la fixité du type humain, malgré la variété des individus»⁷⁴. Se dessine ainsi un nouveau corps-type qui veut condenser ce qu'est l'homme contemporain moyen. À partir de lui, Quetelet, adepte des probabilités, observe dans la population l'«admirable régularité dans la répartition des tailles»⁷⁵. De là, il s'attaque aux proportions : «Les hommes, pris individuellement, sont si divers entre eux, qu'il semble inu-

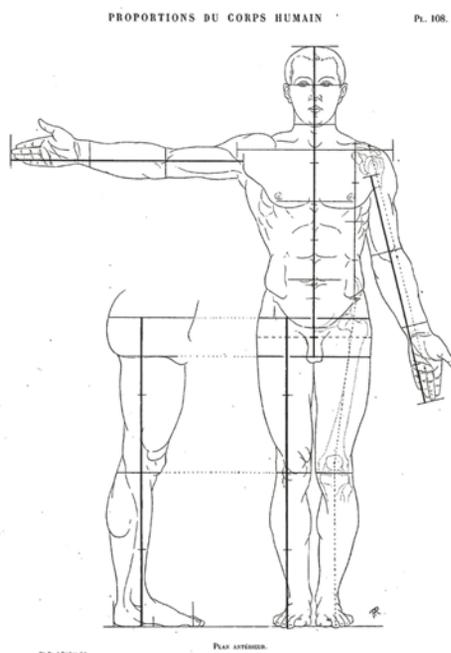
tile au premier abord de rechercher un type ou module de ce qu'ils doivent être dans l'état normal, écrit-il. Cependant ce type existe», si on élimine «les particularités qui les caractérisent», en comparant Belges, Français, Indous, Egyptiens, Grecs, Romains...⁷⁶

Cette pensée se diffuse chez tous ceux qui s'intéressent au corps. Jacques Bertillon, statisticien à la Ville de Paris et frère de l'inventeur de l'anthropométrie judiciaire, condense dans les années 1880 le savoir sur les tailles, compilant, au hasard des données disponibles sur des hommes «adultes normalement constitués», les tailles des conscrits suédois, des Nègres de Guinée, des Iroquois, des soldats américains, des Fribourgeois...⁷⁷ De la norme et de ses écarts, naît une théorie sociale des tailles, Bertillon établissant une corrélation notamment entre tailles et instruction.

À la fin du siècle, on cherche d'autres données que celles de l'armée, des hommes le plus souvent entre 19 et 21 ans : la «série de 5 584 mesures [des] prisonniers qu'on amène au Dépôt de la Préfecture de police» ou les cadavres reçus à l'École de médecine – à l'exception des étrangers et des corps sans «tare pathologique» – devraient permettre de fixer «l'homme moyen français»⁷⁸. Cette dernière enquête est une des seules à mesurer aussi des femmes, «l'homme moyen» étant presque toujours un homme et «dominé» de même que la confection industrielle est alors avant tout masculine et pour les populations les plus modestes.

Cet «homme moyen» contamine les arts eux-mêmes : médecins et anthropologues proposent dans les années 1880 aux artistes le «canon de l'homme moyen européen adulte» sur la base des «chiffres brutalement alignés» de l'anthropologue Paul Topinard⁷⁹. Les manuels d'anatomie enregistrent ce changement de paradigmes, comme ceux de Paul Richer, très diffusés, qui prétendent «réunir les commodités des canons artistiques à la précision des recherches scientifiques»⁸⁰.

Cet «homme moyen» est tôt mobilisé par les tailleurs et les confectionneurs. Dès 1839, *Le Dictionnaire technologique* offre des tableaux de «Mesures d'un habit fait pour une taille proportionnée de 1 m. 75 c. », jugée «ordinaire»⁸¹. Les brevets de tailleurs comprenant souvent des tableaux de proportions construites sur un homme moyen confirment cette diffusion. Ils ouvrent la possibilité de penser quelques tailles moyennes judicieusement distribuées. En 1864, un anonyme du Sentier, probable tailleur, publie avec force détails les «Proportions ordinaires du corps humain», par sexe et de la naissance à la fin de la croissance, et selon trois «types» qui sont des «groupes» : «élancée», «ordinaire» et «trapue»⁸². L'«ordinaire» est ici une moyenne qui vaut pour norme. Ces considérations rencontrent rapidement l'intérêt des confectionneurs qui tentent de trouver une série de tailles à proportions fixes qui couvriraient l'essentiel de la clientèle. Rien de surprenant à voir les magasins de confection populaires proposer dès lors des



modèles distribués en quintiles – sur 5 tailles –, modèle venu de la statistique et des probabilités. Et à côté des canoniques mannequins d'artiste et des mannequins réglables de tailleurs, apparaissent des mannequins sur cinq tailles venues des «normes ou principes anthropométriques»⁸³.

Des corps normalisés

Cette définition du corps «moyen» doit donc permettre d'épouser les corps de la foule. Dans le même temps et à l'inverse, la normalisation des corps est à l'œuvre pour les faire coïncider aux canons comme aux nouvelles moyennes. Tout d'abord, les progrès des traitements des maladies infantiles et de la chirurgie font qu'ils sont moins marqués. Ensuite, après les guerres napoléoniennes, le siècle traumatise moins les corps. Enfin, les développements de l'orthopédie au sens large conforment les corps aux vêtements, autant que l'inverse⁸⁴. Se multiplient les corsets infantiles qui visent à redresser et corriger les corps – des instruments allongent des membres – pendant la croissance, identifiée comme le moment où naissent les difformités et où elles peuvent être corrigées⁸⁵. Rien d'étonnant à trouver dans les traités de tailleurs des considérations sur le rôle du vêtement dans la formation des corps. Barde peut écrire en 1834 que pour les jeunes gens qui sont «portés à prendre une attitude disgracieuse», «le tailleur doit tenir l'habillement assez étroit au dos et assez aisé à la poitrine, pour que celui qui doit le porter ne puisse se courber sans qu'il s'aperçoive qu'il se tient mal»⁸⁶.

L'orthopédie se fait aussi a posteriori, les tailleurs proposant des vêtements «qui corrigent les défauts [d']attitude » provenant de «mauvaises habitudes»⁸⁷. Cette logique est présente dans le vêtement ordinaire – dans la bourgeoisie, le haut-de-forme, les gants beurre frais et les souliers vernis interdisent une série de gestes, tout comme les corsets. Dessous comme dessus empêchent de se voûter ou de se cambrer à l'excès. Cette orthopédie, redoublée par les techniques du maintien dans la bonne société – danse, gymnastique, etc. – et celles du monde scolaire fabriquent des corps de plus en plus homogènes.

Cette orthopédie est aussi esthétique : nombre de fabricants de bandages herniaires proposent dès la première partie du siècle de conformer les corps aux canons sont innombrables. Bienaimé commercialise ainsi en 1839, outre un «corset redresseur de jour», un «bandage qui, exerçant une pression douce et graduée sur le bassin et la région hypogastrique», remodèle la silhouette⁸⁸. Après les années 1850, le corset pour les femmes et les ceintures ventrales pour les hommes deviennent la norme⁸⁹.

À partir des années 1830, rembourrages et postiches au «naturel» rencontrent un large succès : faux seins, faux mollets, coussinets, épaulettes ou talonnettes redessinent les corps⁹⁰. Les manuels domestiques recommandent pour le manque de gorge de faire des faux seins à l'aide de coton ou de racles de baleine⁹¹ et même les costumes de bain sont à «rembourrer habilement pour suppléer à certaines déficiences naturelles.»⁹² Ces prothèses esthétiques doivent apparaître, à la différence de celles du XVIII^e siècle, «naturelles», comme les dents ou les perruques.

Les prothèses médicales elles-mêmes se veulent plus naturelles et, de plus en plus souvent en caoutchouc teint, elles sont censées se confondre avec les corps. Ainsi complétés, ils doivent sembler «normaux». L'orthopédie rejoint

ORTHOPÉDIE, BANDAGES
BANDES, BAS-VARICES
CEINTURES & CORSETS

Chêne

1, Boulevard Saint-Denis - PARIS (2^e)



FOURNISSEUR
DU
CORPS MÉDICAL
DE
"TOUT PARIS"
ET DES
GRANDES
ADMINISTRATIONS

5 MÉDAILLES
ARGENT
ET DE
PARIS
EN
OR
COMPOSÉS
DE
CHIRURGIENS

Principales Spécialités
CRÉATIONS & MONOPOLÉ DE LA MAISON
(Diplômes, marques et Médailles d'Or)
Fabrication de choix
Application irréprochable

1907

BRETELLES « ORTHOMORPHES »

Brevetées s. g. d. g. - France et Etranger



Vu de Dos



Vu de Face

Embrassant, comme un Corset, les parties dorsale et latérales du tronc, sans entraver en quoi que ce soit la liberté des mouvements.

Les ORTHOMORPHES rejettent les épaules en arrière, font disparaître les saillies des omoplates et maintiennent les deux épaules à la même hauteur dans le cas d'un abaissement anormal de l'une d'elles.

Les BRETELLES ORTHOMORPHES sont, non seulement l'appareil redresseur du dos par excellence, mais encore les meilleures de toutes les Bretelles existantes. Comme

HYGIÈNE CONFORT ÉLÉGANCE

elles réalisent le modèle du genre.

ED. CAHEN
69, RUE TAITBOUT, 60
PARIS

IMP. J. P. PETIT, DENAIN

l'art du tailleur en comblant l'écart entre la singularité d'un corps et les canons. Cependant, en conformant les corps à des normes – médicales, esthétiques... –, elle ouvre la possibilité de penser un corps normalisé et donc habillé par des vêtements normalisés.

CORPS DOCILE, MODE MOYENNE : LA DIFFUSION DES TAILLES FIXES

Par ordre de tailles : « tailles normales » pour uniformes militaires

Si de multiples résistances culturelles expliquent la difficile diffusion des tailles fixes, c'est aussi qu'elles sont d'abord établies pour des publics « dominés », le plus souvent habillés par l'administration : enfants, prisonniers, pensionnaires des asiles, et surtout soldats.

En Angleterre, les outfitters produisent dès le XVIII^e siècle pour l'armée et la Marine des masses de vêtements tout faits, jusqu'à 120 000 par an⁹³. Dans l'Europe de la fin du XVIII^e siècle, c'est encore pour l'armée que sont mises en place à très grande échelle les tailles fixes. Les besoins sont gigantesques, du fait des changements de régimes et donc d'uniformes – en particulier en France – et de la mobilisation militaire de masse. L'armée considère que les corps des conscrits qui n'ont pas leur mot à dire sont malléables. En outre, elle dispose, grâce à la toisée, de données qui permettent de définir des groupes de tailles. La chose est d'autant plus aisée que les conscrits en « défaut de tailles » sont écartés – en dessous de 1,55 – et que seuls les « non bossus » et « complets de leurs membres » sont retenus⁹⁴. La ventilation des hommes par corps – artillerie pour les grands, etc. – facilite d'autant plus la définition de moyennes. La distinction sociale se maintient : aux officiers le sur-mesure, à la troupe le vêtement préfabriqué sur seulement trois tailles⁹⁵.

Dès les années 1820, on déplore cette armée aux vêtements mal ajustés⁹⁶. « On doit, note un cours d'administration militaire en 1824, prendre mesure à chaque homme, mais la chose, déjà impossible sous peine de n'avoir aucun

↑ Vêtements redresseurs. Publicité de la Maison Chêne, orthopédie, bandages, bandes, bas-varices, ceintures & corsets, boulevard Saint-Denis, vers 1900. Publicité pour les « bretelles orthomorphes » brevetées, vendu par Cahun, rue Taitbout, 1907. On trouve ce type de vêtement à partir du milieu du siècle chez tous les vendeurs de bandages et de sous-vêtements. Collection particulière



approvisionnement en effets confectionnés, devient illusoire du moment où l'habit porté par un homme doit passer sur le corps d'un autre» et de conclure qu'il faut s'en tenir aux trois tailles⁹⁷. Logique semblable pour tous les corps soumis aux uniformes : ceux des Sapeurs-pompiers ordinaires de la Ville de Paris sont produits par des confectionneurs civils sur deux ou trois tailles⁹⁸. Ces fabricants fournissent aussi la Gendarmerie nationale, la Garde Républicaine, le Service du corps de garde, la Garde municipale...⁹⁹ Au milieu du siècle encore, la question est traitée de façon expéditive pour la troupe, cette «masse» qui n'est pas en mesure de rechigner : « les confections d'habillement ont lieu à raison de trois tailles et ce mode convient et suffit; quelquefois, le maître tailleur prend mesure mais cela entraîne une complication qui donne plus d'embarras qu'elle n'a d'utilité.»¹⁰⁰ Durant les années 1860, et face à l'immense demande créée par les «campagnes» – Crimée, Italie, Mexique, Cochinchine, Algérie¹⁰¹... –, les trois tailles dominant, d'autant qu'on oblige les adjudicateurs à avoir d'avance des dizaines de milliers de vêtements prêts¹⁰².

Car les tailleurs de l'administration ne parvenant pas à répondre à la demande, l'armée multiplie les marchés avec des ateliers civils pour lesquels les uniformes doivent être décrits avec précision, fixant des tailles – entre trois et cinq. L'anthropométrie vient au secours de l'administration et de l'industrie : grâce au traitement statistique des mesures, on définit le soldat «moyen» ou «modèle-type» ainsi que les principaux groupes de tailles et de «grosseurs» afin, écrit le Ministère de la guerre en 1865, d'habiller d'une manière parfaitement appropriée à leur taille tous les hommes de l'arme. [...] Ces types sont numérotés 1, 2, 3, 4, etc. [...] Les effets d'habillement seront confectionnés dans les proportions convenables, d'après ces différents types.»¹⁰³ Si l'on indique encore des dizaines de mesures à prendre, la réalité est plus simple : les types sont la combinaison de la taille et de la «grosseur du torse» sous les bras.

Mais, à l'usage, l'armée prend conscience que vêtements et chaussures mal adaptés posent problème. Des tailleurs et des cordonniers sont maintenus dans les compagnies pour procéder aux «retouches et ajustements» nécessaires «aux sous-officiers ou aux hommes d'une conformation particulière»¹⁰⁴. Pour les chaussures, les médecins enregistrant plus d'un tiers des soldats incapables de combattre car blessés aux pieds, on augmente la palette des pointures – on commande à Godillot 24 tailles¹⁰⁵. Une enquête suite à la débâcle de 1870 permet d'apercevoir ces difficultés¹⁰⁶. À Rennes rapporte un officier, «les pantalons manquaient surtout d'ampleur, on n'y pouvait entrer. [...] On était obligé de donner à des hommes de moyenne et de petite taille des pantalons de la plus grande dimension dans lesquels ils pouvaient entrer et dont on coupait le bas des jambes.» Dans les Landes, «la confection était d'une très petite taille, de sorte que nos hommes étaient plutôt fagotés qu'habillés et avaient leurs mouvements gênés». Quant aux souliers, dans le Nord, «sur cent paires [...], il s'en trouvait au moins trente dont il était impossible de se servir faute de taille». L'imposition des tailles a un coût physique. L'armée étend à la fin du siècle la «variété des mesures», jusqu'à 40 tailles différentes pour les tuniques, pour «habiller un homme convenablement à son arrivée»¹⁰⁷.

En quittant le régime des trois tailles, les vêtements doivent être «marqués du numéro qu'ils occupent dans la série des tailles» pour l'intendance¹⁰⁸. Le capitaine Couture (sic) précise : «chaque effet porte sur la doublure deux

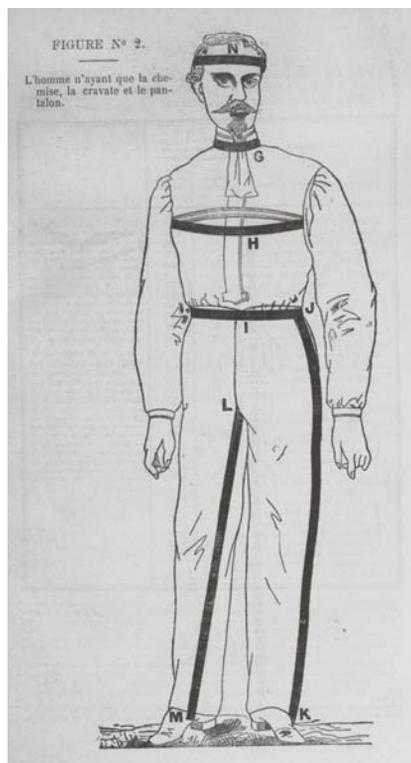
rectangles qui donnent immédiatement les mesures [...] ; le rectangle du haut donne le type», celui du bas la grosseur de poitrine¹⁰⁹. Le système perdure sur tout le XX^e siècle, un «typomètre» permettant à la fois de prendre la mesure et de déterminer le «type». Si l'on recommande encore de prendre 14 mesures, en réalité deux mesures fixent les tailles : huit numéros qui désignent des types – synthèse de la grosseur sous les bras, la ceinture, la largeur de la carrure et l'encolure – et cinq lettres qui désignent la grosseur de la taille – de A (48) à E (40). En combinant ces paramètres, soit 40 à 45 modèles, l'armée habille dorénavant presque sans retouche toute la troupe¹¹⁰. Mais, on écrit encore en 1900 qu'«on ne prend pas toujours le soin de rechercher la [bonne] taille et on préfère, quelquefois, allonger ou raccourcir, ce qui a toujours un résultat fâcheux.»¹¹¹ Bricolages ordinaires à partir de standards.

Les commandes massives font naître une industrie nouvelle dans son ampleur et son organisation. Dès les années 1820, on cherche à introduire «dans les ateliers une meilleure division des travaux» sur le modèle des ateliers militaires de Bordeaux avec leurs «trois mille ouvriers à couture où chaque genre de pièces était le travail exclusif d'une partie des ouvriers»¹¹².

Les premiers essais de machines à coudre sont réalisés dans les années 1830 «pour confectionner par mécanique tous les pantalons à l'usage des militaires»¹¹³. À partir des années 1860, la confection des uniformes par les ateliers civils bouleverse la confection dans son ensemble, souvent composée de petits ateliers disséminés. L'armée demandant à ce que ses uniformes, pour ne pas être détournés, soient concentrés en un lieu, naissent de grandes usines, en particulier celles de Dusautoy et de Godillot, à Paris, rue Rochechouart¹¹⁴. La Guerre de Crimée de 1854 montre la nécessité de grandes usines capables de produire rapidement et en masse, ce que confirment les campagnes du Second Empire et les guerres coloniales¹¹⁵. Les commandes sont colossales : l'usine Dusautoy confectionne 300 000 uniformes en 1859 et Godillot qui capte le quasi monopole dans les années 1860 s'engage à fournir annuellement au minimum 300 000 paires de souliers et 400 000 effets d'habillements¹¹⁶. Il faut vêtir 350 000 hommes, soit pour les seuls pantalons et vestes, produire 870 000 pièces par an et le phénomène ne cesse de s'accroître du fait d'un renouvellement plus fréquent des pièces – douze mois pour les caleçons, six pour les chemises, quatre pour les souliers...¹¹⁷ Il faut ajouter que nombre de confectionneurs exportent des centaines de milliers d'uniformes par an vers la «Turquie, l'Égypte, l'Italie et plusieurs des républiques de l'Amérique du Sud»¹¹⁸. Les usines sont immenses : Godillot demande au Ministère d'acheter au moins 60 000 effets par an pour «tenir constamment en haleine» ses 2 000 ouvriers¹¹⁹.

Par la «subdivision du travail [...] poussée jusqu'aux extrêmes limites» et grâce aux scies et massiquots actionnés à la vapeur qui coupent plusieurs pièces à

♣ Mesures du soldat au début XX^e siècle :
Service de l'habillement (masse) : administration et comptabilité intérieures des corps de troupe, Paris, R. Chapelot et C^{ie}, 1907, p. 137.



la fois – 12 dans les années 1860 et plus de 200 dans les années 1880¹²⁰ – et aux machines à coudre et à finition motorisées, la mécanisation et la standardisation sont très avancées¹²¹. Contre la main « imparfaite », Godillot prône la « coupe et couture mécaniques » pour faire travailler « les premiers ouvriers venus »¹²². La standardisation est d'autant plus avancée que l'armée veut pouvoir faire, selon l'expression qui se fixe au début du XX^e siècle, des « échanges standards » de pièces pour réparer les vêtements.

Le passage de ces modèles au vêtement civil est concret : ces usines sont rentabilisées en produisant, entre les commandes de l'armée, des uniformes pour « les agents de la Poste, des Douanes, des différentes compagnies des chemins de fer, les élèves des lycées »¹²³.

Terrain d'expérimentation de la norme et du standard, concentration de la production et corps triés et dociles : l'armée est par excellence le lieu des tailles fixes. Outre qu'elle diffuse des modèles industriels jusque dans le civil, elle familiarise une partie de la société masculine avec les tailles standardisées.

Tailles fixes pour corps occultés

À côté des uniformes, un marché se développe dès le XVII^e siècle pour des porteurs pour lesquels, comme pour les conscrits, l'ajustement au corps est jugé secondaire. Ils sont vêtus par leurs maîtres ou accoutrés de vêtements professionnels aux formes élémentaires.

En 1644, le *Nouveau théâtre du monde* fait état de ventes à Goa de « chemises toutes faites » pour les esclaves et les Portugais les plus modestes¹²⁴. Presque un siècle plus tard, Savary des Bruslons signale le commerce de « chemises toutes faites » par les pacotilleurs dans les « Ifles Françaises de l'Amérique, Canada, Sénégal & côtes de Guinée, depuis le Cap Ver & jusques au Cap de Bonne Espérance »¹²⁵. Rien d'étonnant à ce que aux États-Unis, les tailles fixes aient été développées au XVIII^e siècle pour les esclaves. Le phénomène s'amplifie au XIX^e siècle : les pacotilleurs vendent des « vêtements tout faits » dans les comptoirs puis dans les colonies. Le confectionneur Lémann peut noter en 1857 : « nos vêtements confectionnés parviennent jusqu'à des régions où beaucoup de gens croiraient trouver encore des anthropophages ». Et de préciser : « nous exportons aujourd'hui nos vêtements français dans le monde entier, [...] le long des côtes occidentales de l'Afrique, les sauvages mêmes recherchent nos vêtements [et] la maison Régis [de Marseille] fait des échanges d'habillements confectionnés contre des produits naturels ». Pragmatique, il annonce : « afin que mes articles trouvent un plus rapide écoulement à l'étranger, j'ai fait étudier les tenues générales des peuplades appelées à consommer et j'ai élargi l'échelle des tailles »¹²⁶. Mais on juge que les corps « sauvages » n'ont pas besoin de vêtements ajustés ; la seule décence – civilisatrice – suffit.

La confection civile naissante des années 1840 se développe grâce aux exportations des pacotilleurs, écrit le *Dictionnaire du commerce* de 1859, « surtout dans l'Amérique du Sud [où] le goût, l'élégance de la coupe, et l'opinion, justifiée ou non, que ces vêtements étaient à la dernière mode de Paris, leur valut dès l'abord une vogue extraordinaire. Les commandes [...] centuplèrent. Les confectionneurs envoyèrent des voyageurs, fondèrent des succursales, et leur commerce prit une [considérable] importance ». Les chiffres de la Douane le

confirment : en 1859, les premières zones d'export, devant l'Europe, sont l'Algérie, le Brésil, les Caraïbes, l'Égypte, la Turquie...¹²⁷ Il faut ajouter l'export massif de fripes, à partir des années 1850, vers ces zones et vers l'Afrique subsaharienne, phénomène accentué par la colonisation. Pour les Européens, l'habillement de la main-d'œuvre « indigène » comme de l'élite que l'on croit déguisée en bourgeois est associé aux tailles fixes.

Le phénomène est le même en France : les tailles fixes se diffusent pour des clients qui n'ont pas les moyens du sur mesure, qui ont l'obligation d'acheter leurs vêtements professionnels et qui, comme les conscrits ou les esclaves, ne peuvent faire des choix. Tous les grands magasins de confection – La Belle Jardinière, Le Bonhomme Richard... – ouvrent dès les années 1830 de vastes rayons de « vêtements professionnels ». Ce sont des blouses coupées en trois longueurs et amples pour être portées par grands froids sur des vêtements de corps et des bourgerons faits sur trois tailles, une ceinture dans le dos, parfois en fils élastiques, permettant de les ajuster¹²⁸. Si à partir des années 1850 la blouse recule, les vêtements se professionnalisent et se spécialisent. Dans ses catalogues, la Belle Jardinière met en avant ses vêtements bourgeois mais la majorité des articles sont des vêtements de travail : blouses pour bouchers, typographes et laborantins, bourgerons pour tonneliers et charbonniers, corsages pour marchands de vin et menuisiers, cottes pour fumistes et tapissiers, vestes pour mécaniciens et pâtisseries... et tabliers en tous genres¹²⁹. Et à partir de 1889, la maison distribue un catalogue dédié aux « vêtements de travail confectionnés et sur mesure » pour contrer l'ouverture de dizaines de magasins spécialisés à Paris.

Les vêtements non ajustés ont aussi pour fonction de dissimuler les corps derrière une fonction. C'est le cas des domestiques : le siècle avançant, on leur impose des sortes d'uniformes qui évoquent les livrées de l'Ancien Régime. La Belle Jardinière avec d'autres proposent redingotes et vestons de livrée, grooms, gilets d'écurie, habits de valet, tabliers de service..., coupés le plus souvent sur cinq tailles¹³⁰. La logique est la même dans les métiers publics. Outre la police, les confectionneurs habillent « les agents de la Poste, des Douanes, des différentes compagnies des chemins de fer », autant de personnels qui doivent incarner une institution : l'uniforme doit masquer les singularités des corps¹³¹. Autres corps qui doit disparaître, ceux du personnel d'Église. La soutane, par définition non ajustée, se prête aux tailles fixes. Si les costumes du haut clergé se font sur mesure, les « articles ecclésiastiques » pour curés et enfants de chœur sont à tailles fixes, proposés sur trois longueurs¹³².

Derniers corps à supporter les tailles fixes : ceux des « enfants » et des « garçonnetts » (de 12 à 18 ans). Si en bas âge, une robe unisexe les enveloppe, dès le début du siècle, des réductions de vêtements d'adultes apparaissent. Ce sont les seules tailles fixées par les manuels de tailleurs qui soulignent cependant, comme les traités de dessins, que les enfants qui n'ont pas les proportions des adultes « demandent à être couverts avec des vêtements de formes dégagées qui corrigent leur lourdeur naturelle. »¹³³ On n'hésite d'autant moins à imposer aux enfants des tailles fixes que leur vêtement a une fonction orthopédique. Les confectionneurs s'emparent de ce nouveau marché et investissent à partir des années 1860 celui des uniformes des collèges, lycées, pensionnats...¹³⁴ En l'espèce, ils reprennent la nomenclature de l'anthropométrie qui cherche à définir les stades de la croissance et son point d'arrêt : au moins jusqu'à 16 ans, les tailles sont données de deux ans en deux ans, soit six tailles – 6, 8, 10, 12,

14 et 16 ans¹³⁵. Aux corps des enfants qui ne s'habillent pas mais sont habillés à devoir se conformer à ces réductions de robes, d'uniformes et, après 1880, de «costumes-tailleurs».

« Mode moyenne » pour classes moyennes ?

Reste le vêtement civil pour adultes. La confection peut gagner du terrain d'abord parce que les vêtements eux-mêmes changent. Dès les années 1820-1830, on condamne le «paletot-sac» ou «sacs-à-manches» comme étant le fruit de la confection mais le phénomène est sans doute inverse : la nouvelle culture somatique appelle ces vêtements confortables qui permettent une confection industrielle. Malgré les condamnations toutes sociales, le paletot, non ajusté et sans couture à la taille, se diffuse massivement¹³⁶. Pour les employés toujours plus nombreux, le veston – puis le complet-veston – remplace la redingote plus ajustée. L'uniforme sert d'exemple : «La réorganisation des gardes nationales en 1830, écrit Lémann en 1857, l'élan patriotique du moment, qui fait prendre partout l'uniforme [...] ont dû contribuer à donner un nouvel essor à l'industrie du vêtement confectionné»¹³⁷. Les uniformes de la Garde nationale – une spécialité de La Belle Jardinière – font entrer les tailles fixe dans les usages masculins civils. On peut ainsi regretter en 1867 «le temps [...] de la redingote ajustée. Le paletot-sac à toutes épaules l'a supprimé. Il n'y a plus de mesures maintenant, il y a des tailles»¹³⁸. Le paysage vestimentaire change alors du fait de l'essor de la confection – Paris compte 270 maisons pour hommes et la France 1 500¹³⁹. Pour le seul vêtement civil à Paris, on passe de 190 établissements en 1846 à 420 en 1866¹⁴⁰. Mais le vêtement peu ajusté règne avant tout pour les maisons très bon marché où paletots et pantalons sont faits depuis les années 1830 sur quelques tailles et d'autant plus facilement qu'ils sont de plus en plus amples et uniformes dans les coupes et les couleurs¹⁴¹. Les critiques confondent volontiers coupes et esthétique. Aristocrate, un rapporteur de l'Exposition de 1867 déplore : «On n'est plus un client, on est un quatre-vingts. Une centaine d'usines vétissantes nous conduisent à l'uniforme indifférent et absolu». Et d'insister : «Cette confection a des côtés atroces. Plus de mesure. Au lieu de votre pied, ce sont des points, on chausse neuf ou neuf et demi. Les rôles sont intervertis, c'est à la chair aujourd'hui de s'accommoder au cuir. [...] C'est beau et cruel une machine [...]. Il lui faut des types; pourquoi n'êtes-vous pas dans les types? Elle a son goût cette machine, à vous d'y conformer le vôtre, c'est une face de la loi des majorités»¹⁴². Même condamnation en 1878 : les magasins de confection «réunissent des collections de vêtements tout faits [...] suivant la mode moyenne du moment»¹⁴³. Mais les mêmes confectionneurs défendent, non sans condescendance, l'amélioration de la condition populaire grâce aux vêtements standardisés. Lémann qui veut habiller anthropophages comme ouvriers peut ainsi écrire, enthousiaste : «la confection a dû conduire, il me semble, à la moralisation des masses; l'ouvrier, autrefois vêtu de grosse toile ou de haillons raccommodés, peut aujourd'hui endosser l'habit [qui] le relève et l'oblige à se respecter.»¹⁴⁴ Lacroix se félicite en 1878 de l'ouvrier en redingote qui, grâce à la confection, «se respecte beaucoup plus que l'ouvrier en blouse»¹⁴⁵. L'orthopédie sociale des ouvriers peut s'accommoder de vêtements informes et d'une «mode moyenne» dès lors qu'ils chassent la blouse portée hors du travail.

Plus discrètement, les tailles fixes s'emparent des sous-vêtements, en particulier de la chemiserie masculine. Le marché des « cols blancs » s'étend dès les années 1830 avec la multiplication des employés des administrations, publiques comme privées. Des personnels des banques aux commis de boutique, ils ont l'obligation de paraître, presque toujours à leur charge pour la chemiserie. Alors que s'effacent pour ces classes moyennes la distinction entre vêtements de ville et de travail, la chemise blanche sur trois ou cinq tailles devient la norme¹⁴⁶. Élastiques et fronces permettent de les ajuster. Cette mise en contact des corps avec des tailles fixes est observée par les traités domestiques et d'hygiène. L'un d'eux peut dénoncer dès 1838 les chemises « toutes faites [dont] le diamètre transversal trop peu étendu ou l'épaulette trop en avant » menacent de « congestions cérébrales »¹⁴⁷. Mais pour nombre de médecins, elles permettent la diffusion de l'hygiène intime¹⁴⁸ et, la laissant publiquement deviner, elles deviennent une nouvelle norme jusque dans la bourgeoisie¹⁴⁹. Tous les grands magasins proposent chemises, « gilets, corsages, camisoles, tricots, jupes et jupons » préfabriqués¹⁵⁰. Et quand, à domicile, les employés se défont de ces camisoles, ils revêtent une chemise de nuit, grand sac chaste fait sur trois tailles¹⁵¹.

La culture militaire imprègne cette nouvelle culture vestimentaire. Les catalogues soulignent que modèles et prix sont donnés pour une « grosseur » moyenne de 0,88 m à la taille, la même que celle fixée par l'armée¹⁵². Mais à observer les catalogues des grands magasins de confection, la logique hésite. Outre le fait que la semi-confection domine, un entre-deux se met en place : les vêtements sont fabriqués sur tailles fixes et des « apiéceurs pompiers » les ajustent pour se vêtir en « cinq minutes », en réalité une demi-heure¹⁵³. Les choix industriels sont aussi économiques et sociaux : alors que les magasins très populaires réduisent le nombre de tailles pour arriver à des coûts très bas, les autres, forts des réductions des coûts de la production et des matières, proposent un large éventail de tailles. *L'illustration* peut écrire à propos de la Belle Jardinière que pour le consommateur il « est bien rare [...] que la maison ne puisse trouver un vêtement à sa taille. » Même logique pour les pointures qui courent du « pied mignon du bébé » au « numéro 47 ». Les grandes maisons proposent des tailles faites de combinaisons. S'il devient habituel de donner la taille à partir de la grosseur de la poitrine, chaque taille possède sa série de variantes, d'où le système de notation qui croise, comme à l'armée, lettres et chiffres. À La Belle Jardinière, dès 1875, on s'explique le succès par le fait que « la division des tailles graduées est beaucoup plus étendue »¹⁵⁴.

COMPTOIR DES CHEMISES POUR HOMMES 215

CHOIX IMMENSE DE CHEMISES
POUR GARÇONS
SPECIMENS

COLLERETTE

ANGLAIS

NOUVEAUTÉ

NOTA. — Dans les première et deuxième séries, les chemises sont avec cols américains et anglais ou sans col.
Dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième séries, nous avons toutes les formes de cols des dessins ci-dessus.

DÉSIGNATION des Ages et Encolures correspondantes	1 ^{re} série		2 ^e série		3 ^e série		4 ^e série		5 ^e série		6 ^e série	
	MADAPOLAN très-homme	MADAPOLAN extra pour collégiens	MADAPOLAN extra	MADAPOLAN extra	MADAPOLAN FIN	PERCALE	PERCALE	PERCALE	PERCALE	PERCALE	PERCALE	PERCALE
6 ans. . . 28	1.75	2.40	3.25	4.25	3.50	4.25	4.00	4.75	3.75	4.50	3.75	4.50
8 ans. . . 29	1.95	2.75	3.50	4.50	4.00	4.75	4.50	5.25	4.25	5.00	4.25	5.00
10 ans. . . 30	2.25	3.15	3.75	4.90	4.50	5.25	5.00	5.75	4.75	5.50	4.75	5.50
12 ans. . . 32	2.45	3.60	4. »	5.25	4.75	5.50	5.25	6.00	5.00	5.75	5.00	5.75
14 ans. . . 34	2.75	3.90	4.25	5.50	5.00	5.75	5.50	6.25	5.25	6.00	5.25	6.00
16 ans. . . 35	3.15	4.25	4.50	5.90	5.50	6.25	6.00	6.75	5.75	6.50	5.75	6.50

↑ Chemiserie à tailles fixes, Catalogue des grands magasins du Louvre, 1878.

La maison propose ainsi au début du XX^e siècle ses grandes pièces sur près de 40 tailles. Extension de la gamme des tailles et retouches font que la taille fixe est souvent ajustée. On comprend dès lors qu'on puisse écrire en 1906 que la confection sur tailles fixes «habille environ les deux tiers de la population masculine de la France»¹⁵⁵.

Pour la femme, la résistance demeure. Son corps paraît impossible à normaliser, d'autant qu'aucune administration n'a élaboré de données qui permettraient de le penser en termes de moyennes. Outre les vêtements de travail – tabliers, blouses... –, ce sont d'abord ceux «qui n'exigent pas de mesures exactes» – châles, mantelets, jupes longues... – qui sont préfabriqués par les quelques 2 500 entrepreneurs en «confection pour dames» du début du XX^e siècle¹⁵⁶. Il faut y ajouter les corsets «faits à l'avance sur un certain nombre de tailles» : s'ils sont «le plus souvent mal coupés», fils caoutchouc et laçages les rendent adaptables¹⁵⁷. Pour une partie de la clientèle populaire, l'intimité se moule dans des tailles fixes, standardisées jusque dans leur production, alors que les dessus demeurent sur-mesure. La sous-traitance dans les ateliers à domicile permet, en particulier à Paris, d'obtenir des robes sur-mesure en 24 heures et à défaut, les robes achetées en confection sont retouchées, soit en magasin, soit à domicile¹⁵⁸. Long chemin encore avant que n'apparaisse une «femme moyenne» qui donne naissance à une série réduite de tailles.

L'histoire des normes de tailles est celle d'une longue négociation, souvent brutale, entre l'industrie et des corps, tantôt dociles, tantôt résistants. Ainsi, l'avènement des standards industriels ne relève pas d'une histoire des progrès techniques comme le montrent les cheminements complexes de la diffusion des normes de tailles. Car pour être opérantes, elles doivent reposer sur un «homme moyen»; et pour être mises en place, elles doivent rencontrer des corps dociles ou tout le moins socialement contraints. D'où la lente percée de ces vêtements d'un nouveau type qui mettent en jeu aussi bien les hiérarchies sociales que le rapport au corps. Le XX^e siècle reste marqué par l'histoire de l'imposition de ces normes et de leurs transgressions. Alors que la confection masculine domine à partir des années 1920 et féminine à partir des années 1960, nombre de mouvements culturels vont jouer du mal ajusté pour refuser l'ordre vestimentaire, à la fois dans ses normes sociales et dans ses normes industrielles. Qu'on songe aux immenses vêtements flottants des Zooters qui refusent le travail manuel et l'ordre économique ou aux pantalons baggy, pantalons-sac qui imposent une démarche nonchalante et empêchent aussi le travail physique. Qu'on songe a contrario aux Teddy boys et aux mods avec leurs vêtements étriqués – le pantalon feu de plancher et moulant – et aux punks aux pantalons trop moulants et trop courts... Tous refusent un ordre social, en particulier celui du travail, et un ordre industriel, celui du prêt-à-porter. Ils refusent le vêtement ajusté au corps et l'ajustement des corps au vêtement mais aussi l'uniformité des tailles définies par l'industrie. Dans ces quelques centimètres qui font un vêtement trop court ou trop long, dans les faux-plis et les ourlets, résident un discours pratique autant que discret sur la mode, le corps et les normes sociales dont l'histoire est à écrire. ✂

Notes

- 1** Cet article a pour point de départ des discussions avec Patrick Verley. Mes remerciements à Corinne Legoy et Isabelle Paresys qui ont pris le temps de le relire.
- 2** Ali Coffignon, *Paris-vivant : les coulisses de la mode*, Paris, Librairie illustrée, 1888.
- 3** Vandaël, *Manuel théorique et pratique du tailleur...*, Paris Roret, 1833, p. 137-139. Pour les enjeux techniques en Angleterre, voir l'article de W. Aldrich, "History of sizing systems and ready-to-wear garments" in S. P. Ashdown, *Sizing in clothing: developing effective sizing systems for ready-to-wear clothing*, Woodhead Publishing, 2007 et pour la France, Alison Matthews David, "Made to measure? Tailoring and the 'normal' body in nineteenth-century France" in Ernst Waltraud (ed.), *Histories of the Normal and the Abnormal: Social and Cultural Histories of Norms and Normativity*, Oxon & New York, Routledge, 2006.
- 4** Fulerand-Antoine Barde, *Traité encyclopédique de l'art du tailleur*, Paris, Chez l'auteur, 1834, p. 57-60, p. 85 et p. 141.
- 5** Guillaume Compaing, *L'art du tailleur, ou Application de la géométrie à la coupe de l'habillement; [...] précédé d'un cours élémentaire de géométrie*, Paris, Dondey-Dupré, 1828.
- 6** Théophile Gautier, *De la mode*, Paris, Poulet-Malassis, 1858, cité par Alison M. David, *op. cit.*
- 7** Institut national de la propriété industrielle (INPI), 1BA3874, Barde, «Trois instruments destinés à prendre la mesure des habits, nommés triple décimètre, épaulemètre et dossimètre», 1832.
- 8** INPI, 1BA7451, Maillier, «Acribomètre», 1839 et 62098, Berthelon, «Instrument propre à la coupe des vêtements dit le conformateur du tailleur», 1864.
- 9** F. Ladevèze, *Cours de coupe du tailleur de Paris...* Paris, Musée des tailleurs illustré, 1874; voir les inventaires après faillites des tailleurs, Archives de Paris, D11U3.
- 10** «Mannequins», *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, Paris, Guillaumin, 1898-1901.
- 11** Eugène Lacroix, *Étude sur l'Exposition de 1878...*, Paris, Librairie scientifique, industrielle et agricole, 1878, «Machines servant à la confection des vêtements », p. 468; INPI, 262738, Stockman frères, «Système perfectionné de mannequin pour atelier et étalage», 1896.
- 12** «Examen des robes essayées» in M^{me} Celnart, *Manuel des dames, ou L'art de l'élégance, sous le rapport de la toilette, des honneurs de la maison, des plaisirs...*, Paris, Roret, 1833, p. 174.
- 13** Eugène Lacroix, *op. cit.* et Émile Bariquand, *Rapport sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements, exposition universelle de 1878*, Paris, Impr. nationale, 1880 et Alexis Godillot, «Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements» in *Rapports du Jury International. Exposition Universelle internationale de 1889*, Paris, Imp. nationale, 1891, p. 412. Dans les années 1880, la seule maison Singer produit plus de 700 000 machines par an.
- 14** Auguste Dusautoy, *Exposition universelle de 1867, 35^e classe*, Paris, Dentu, 1867, «Vêtements d'hommes et de femmes».
- 15** Albert Aftalion, *Le développement de la fabrique et le travail à domicile dans les industries de l'habillement*, Paris, Larose & Tenin, 1906, p. 125.
- 16** Manuel Charpy, « Formes et échelles du commerce d'occasion. L'exemple du vêtement à Paris », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 24-2002, p. 125-150.
- 17** «Introduction», Léman, *De l'industrie des vêtements confectionnés en France...*, Paris, Dupont, 1857 et «Vêtements confectionnés» in *Dictionnaire du commerce et de la navigation...*, Paris, Guillaumin, 1859-1861.
- 18** « Au carreau du Temple : l'essayage », *L'illustration*, 23/11/1901, p. 322-325.
- 19** Léman, *op. cit.*, p. 13 et sq.
- 20** André Theuriet, *Souvenirs des vertes saisons...*, Paris, Paul Ollendorff, 1904.
- 21** Ernest Serret, *Le prestige de l'uniforme*, Paris, Hachette, 1861, p. 160-161.
- 22** Girard de Cailleix, «Rapport sur les aliénés de la Seine traités dans les asiles de Bicêtre et de la Salpêtrière...», *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie...*, 30/08/1861, p. 554.
- 23** Théophile Gautier, *op. cit.*
- 24** Auguste Luchet (dir.), *L'art industriel à l'Exposition universelle de 1867*, Paris, Librairie interna-
- tionale, 1868, p. 379 et Léon de Laborde, *De l'union des arts et de l'industrie*, Paris, Impr. impériale, 1857, p. 317, cité par Nancy Green, «La confection en comparaison, Paris-New York, 1880-1980» in Louis Bergeron (dir.), *La Révolution des aiguilles. Habiller les Français et les Américains, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, EHESS, 1996, en particulier «Regard croisé : les Français et le "style américain"».
- 25** Pierre Du Marrousem, *La petite industrie : salaires et durée du travail. Le vêtement à Paris*, Paris, Impr. nationale, 1896, p. 210.
- 26** Eugène Lacroix, *op. cit.*, p. 468 ; voir Paul Poiré, *La France industrielle*, Paris, Hachette, 1880, p. 490.
- 27** Jules Vallès, *Le Bachelier*, Paris, Charpentier, 1881, p. 208 et sq. et Jean-Claude Caron, «Uniforme(s) étudiant(s)?» in *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991.
- 28** Jules Lecomte, *Les Lettres sur les écrivains français*, Bruxelles, s.n., 1837.
- 29** Fulerand-Antoine Barde, *op. cit.*, p. 73 et «Tailleur» in *Dictionnaire technologique, ou Nouveau dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale*, vol. 20, Paris, Thomne et Fortic, 1832.
- 30** INPI, 412293, Schmid, «Appareil pour la prise des mesures destinées à la coupe des vêtements», 1910.
- 31** INPI, Théophile Bouthéourd, «Nouveau conformateur pour vêtements», 1919. Cette confiance se lit, comme l'a noté Alison M. David, dans les termes pseudo-techniques qui désignent ces inventions : himatomètre, saumamètre, corporismètre, machine-mesure-statuaire...
- 32** Fulerand-Antoine Barde, *op. cit.*, p. 78 et 84.
- 33** INPI, 43953, Mornas, «Machine-mesure-statuaire», 1861.
- 34** INPI, 193872, Ogliaistro, «Instrument donnant exactement la forme du corps dit : Corporismètre», 1888.
- 35** INPI, 366969, Maia, «Instrument pour prendre les mesures de la confirmation variable des personnes», 1906.
- 36** INPI, FR377986, Couplet, Belgique, 1907. Son appareil se sert d'un point central à partir duquel on mesure la distance à tous les points du corps.



Mètre-ruban déposé dans le brevet de Lavigne, «Appareil à prendre les mesures pour les tailleurs», 1845 (1BB1872) © INPI

37 INPI, 1BA2826, Fournier, «Appareils nommés par l'auteur saumamètres destinés à reproduire les formes et les proportions du corps, et applicables à la confection des vêtements d'hommes et de femmes...», 1827.

38 M^{me} Celnart, *op. cit.*, p. 171 «Quand on répugne à voir mesurer les déféctuosités de sa taille, à essayer et réessayer plusieurs fois le corset [...], on peut faire mouler son buste en plâtre, et l'envoyer à l'ouvrière.»

39 INPI, 1BA7451, Maillier, «Instrument qu'il nomme acribomètre, propre à prendre d'une manière mathématique les formes du corps de l'homme, quelque imparfaites qu'elles soient», 1839.

40 INPI, 1BB583, Duret de Brie, «Moyen de confectionner les habits en quinze minutes», 1844; 1BB5213, Duteil, «Mécanisme propre à prendre les mesures sans tâtonnements et sans rectification», 1847; 1BB5297, Poidvin-Deshayes, «Perfectionnement à l'appareil dit Homomètre Poidvin propre à prendre exactement les mesures d'habit», 1847; 1BB15849, Rieupayroux-Janet, «Mécanisme destiné à donner aux tailleurs la forme exacte du corsage de l'homme, dit himatomètre Janet», 1853; 1BB52949, Lagrave, «Appareil mesurateur à l'usage des tailleurs», 1862; 1BB72390, Ferreaol Masgran, «Appareil à l'usage des tailleurs, dit configureur», 1866; 188998, Maire, «Système d'appareil conformateur donnant la coupe précise du vêtement», 1888; 104478, Maury, «Conformateur centimètre pour tailleurs et confections», 1874; 424889, Astori, «Dispositif pour prendre les mesures pour la coupe dans la confection des vêtements», 1911; 455941, Morge, «Conformateur destiné à relever la conformation exacte du corps humain pour la confection de tout vêtement», 1913...

41 INPI, 1BA7451, Maillier et 1BB13444, Pierre, «Méthode de coupes géométriques d'habillements à l'usage de celui qui sait ou ne sait ni lire et ni écrire», 1852.

42 INPI, 188998, Maire, «Système d'appareil conformateur donnant la coupe précise du vêtement», 1888 et Berthelon, *arch. cit.*

43 INPI, 139976, M^{me} Fontaine, «Appareil à l'usage des tailleurs appelé le rapide essayeur», 1880.

44 INPI, 1BB4202, Chalumeau,

«Appareil dit traceur mobile universel, destiné à tracer, sur le drap ou toute autre étoffe, les coupes des différentes parties des habillements civils ou militaires...», 1846; 1BA5672, Heintz, «Procédé économique de coupe de drap, applicable spécialement aux pantalons des troupes», 1838. Quantité d'inventeurs précisent qu'on peut réduire les pertes de tissu - jusqu'à 25 % - en rationalisant la coupe.

45 INPI, 1BA3587, Thimonnier et Ferrand, «Métier propre à la confection des coutures dites à points de chaînettes...», 1830 et 1BB1825, Thimonnier, «Machine perfectionnée dite métier à coudre au point de chaînette», 1845.

46 INPI, 104478, Maury, «Conformateur-centimètre pour tailleurs et confection», 1874.

47 Émile Bariquand, «Machines à prendre mesure des vêtements», *op. cit.*, p. 36.

48 *France Illustration*, 1952, «La Belle Jardinière, vient de s'assurer l'exclusivité d'un procédé absolument révolutionnaire en matière d'habillement : le *bodygraph* et cela avant même l'Amérique, qui commence à s'y intéresser»; François Faraut, *Histoire de La Belle Jardinière*, Paris, Belin, 1987, p. 131-132.

49 INPI, 424064, The Greenberg automatic fitting machine company, USA, 1910.

50 Le musée Galliera en conserve quelques exemples.

51 INPI, 1BA3256, Von Oven, «Mannequin fashionable destiné à essayer des vêtements d'hommes», 1829; et Alexis Godillot, «Bustes et mannequins pour essayer les effets» in *Rapports du Jury International, Exposition Universelle internationale de 1889 à Paris*, Paris, Impr. nationale, 1891, p. 419.

52 INPI, M^{me} Eavestaff, «Système de mannequin extensible pour tailleurs», 1880, pour «permettre l'essayage des vêtements sans que présence de la personne à laquelle ils sont destinés soit nécessaire, quand on a exactement pris les mesures»; à l'aide d'une «enveloppe imperméable à l'air», on obtient «une représentation exacte du corps de la personne»; 140386, Ebner, «Perfectionnements aux mannequins transformables à l'usage des tailleurs pour dames, confectionneurs, etc.», «un squelette qui, au moyen d'une manivelle [...] peut varier de formes et est enveloppé

d'un vêtement qui peut selon la forme et la grosseur du mannequin être élargi ou rétréci», 1880.

53 Pierre Du Marrousem, *op. cit.*, p. 210.

54 Ali Coffignon, *op. cit.*, p. 131.

55 «Modèles», Aubin-Louis Millin, *Dictionnaire des beaux-arts*, Paris, Desray, 1806.

56 Voir Claire Barbillon, *Les canons du corps humain au XIX^e siècle. L'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004.

57 Gérard Audran, *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles figures de l'Antiquité...*, Paris, Joubert, 1801 [éditions en 1683 et 1785]. Voir le plagiat, *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles statues de l'Antiquité...*, Paris, Delarue et Lille, Castiaux, 1810 et «Dessein. Proportions de l'Appolon Pythien» dans l'*Encyclopédie* et Charles-Antoine Jombert, *Méthode pour apprendre le dessin : ou l'on donne les règles générales de ce grand art, & des préceptes pour en acquérir la connoissance, & s'y perfectionner en peu de tems : enrichie de cent planches représentant différentes parties du corps humain d'après Raphael & les autres grands maîtres, plusieurs figures académiques dessinées d'après nature par M. Cochin, les proportions & les mesures des plus beaux antiques qui se voient en Italie...*, Paris, Chez l'auteur, 1755.

59 Pierre-Nicolas Gerdy, *Anatomie des formes extérieures du corps humain appliquée à la peinture, à la sculpture et à la chirurgie*, Paris, Béchét, 1829.

60 Johann Gottfried Schadow, *Polyclytè ou théorie des mesures de l'homme : selon le sexe et l'âge; avec indication des grandeurs réelles d'après le pied du Rhin; sur Schadow, voir le travail essentiel de Daniela Döring, *Zeugende Zahlen Mittelmaß und Durchschnittstypen in Proportion, Statistik und Konfektion*, Berlin, Kadmos Verlag, 2011.*

61 Voir par exemple Charles Rochet, *Mémoire sur la loi des proportions du corps humain et l'emploi qu'en ont fait les artistes grecs...*, Paris, Juteau, 1876.

62 *Journal des tailleurs*, «Proportions normales», octobre 1838.

63 INPI, 1BB7880, Maillier, «Instrument dit corporomètre-conformateur, nécessaire à l'art du tailleur», 1849; il annonce faire baisser de

15 % le prix des vêtements par les économies de tissu et « sans diminuer le salaire des ouvriers ».

64 Guillaume Compaign, *L'art du tailleur... op. cit.*

65 Auctor et De Méautis, *La costumétrie : art de vêtir mis en corps de science*, Paris, Lépagnez, 1859, p. 4.

66 INPI, 1BA9015, Bailly, « Procédé à l'aide duquel toute personne peut se prendre la mesure d'un habit, d'un pantalon, etc », 1826. Il propose de mesurer la grosseur du haut du corps et coupe toutes les parties à partir du 6^e de cette mesure. Voir en outre, Henry Wampen, *Anthropometry or Geometry of human figure*, Wampen, 1864, cité par Daniela Döring, *op. cit.*

67 INPI, Gertie Esch, FR427722, « Procédé pour prendre mesure pour la confection de vêtements », 1911.

68 Christopher Breward, "Manliness, Modernity and the Shaping of Male Clothing" in *Body dressing. Dress, body, culture*, Oxford, Berg, 2011, p. 166.

69 Les *Annales d'Hygiène et de Médecine légale* publient ainsi à partir de 1829 les notes « relatives à la stature et au poids de l'homme » du médecin Tenon (1833, t. X p. 27), le « Mémoire sur la taille de l'homme en France » du médecin-hygiéniste Villermé (1929, t. I, p. 581) ou encore les recherches « Sur la taille moyenne de l'homme dans les villes et dans les campagnes et sur l'âge ou la croissance est parfaitement achevée » du statisticien Quetelet (1833, t. III, p. 24). Voir en outre, Adolphe Quetelet, *Recherches sur la loi de la croissance de l'homme*, Brussels, Hayez, 1831.

70 Adolphe Quetelet, *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, Paris, Bachelier, 1835.

71 Paul Broca, *Mémoire d'anthropologie*, Paris, Reinwald, 1871, p. 430 et p. 449. Voir le travail fondateur de Louis Lélut, *Essai d'une détermination ethnologique de la taille moyenne de l'homme en France*, Paris, Baillière, 1844.

72 Adolphe Quetelet, *Anthropométrie ou Mesure des différentes facultés de l'homme*, Bruxelles, Muquardt, 1871.

73 *Ibid.*, p. 41-45 et 127-145.

74 *Ibid.*, p. 13, 26 et 45. Voir la critique sans appel de Maurice Halbwachs, *Théorie de l'homme moyen*, Paris, Felix Alcan, 1913.

75 Adolphe Quetelet, *Lettres sur*

la théorie des probabilités, appliquée aux sciences morales et politiques, Bruxelles, Hayez, 1846.

76 Adolphe Quetelet, *Anthropométrie... op. cit.*, p. 84-85.

77 Jacques Bertillon, « Taille » in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Masson, 1885.

78 G. Papillault, « L'homme moyen à Paris. Variation suivant le sexe et suivant la taille. Recherches anthropométriques sur 200 cadavres » in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1902, p. 393-526.

79 Paul Topinard, « Le Canon des proportions du corps de l'homme européen », *Revue d'anthropologie*, 15/07/1889, p. 403 et sq.

80 Paul Richer, *Les Diffformes et les malades dans l'art*, Paris, Lecrosnier et Babé, 1889; *Anatomie artistique. Description des formes extérieures du corps humain...*, Paris, Plon, 1890 et *Canon des proportions du corps humain*, Paris, Delagrave, 1893.

81 « Tailleurs » in *Dictionnaire technique ou nouveau dictionnaire universel des arts et métiers et de l'économie industrielle et commerciale*, S-T, Paris, Lacrosse et C^{ie}, 1839.

82 R. Hubert, « Proportions ordinaires du corps humain », Paris, Appert, Passage du Caire, 1864, fascicule signalé par Alison M. David, *op. cit.*

83 Voir la maison Maubrey-Charzeret, « bustes pour nouveautés, confections, lingerie, etc. et mannequins sur mesure, passage du Caire », 1893 et INPI, FR454970, M^{lle} Gentili, « Nouveau type de mannequin, construit d'après les normes ou principes anthropométriques », 1913; 140386, Ebner, « Perfectionnements aux mannequins transformables à l'usage des tailleurs pour dames, confectionneurs, etc. », 1880 et 262738, Société Stockmann, « Système perfectionné de mannequins pour atelier et étalage », 1896.

84 Michel Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

85 Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), fonds Ephémères, « Orthopédie ».

86 Fulerand-Antoine Barde, *op. cit.*

87 *Ibid.*, p. 60-62

88 Bienaimé, *Courte notice sur l'orthopédie...*, Paris, Chez l'auteur, 1839.

89 Voir les fonds « Orthopédie » à la BHVP.

90 Voir Georges Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

91 M^{me} Celnart, *op. cit.*, 1833, p. 135 et Baronne d'Orchamps, *Les secrets de la femme*, Paris, Bibliothèque des auteurs modernes, 1907, p. 307 et sq.

92 Alice de Lancel, *L'art de la toilette chez la femme : bréviaire de la vie élégante*, Paris, Dentu, 1885, p. 129.

93 « Vêtements confectionnés », *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce...*, 1859, *op. cit.*

94 Paul Broca, *Mémoire d'anthropologie, op. cit.*, p. 436-445 et p. 469. On garde de 60 à 70 % des appelés; en 1864, sur 10 000 appelés, 533 sont exemptés pour défaut de taille et 2762 pour infirmités.

95 « Le tailleur militaire » in *Les Français peints par eux-mêmes...*, Paris, Curmer, 1841, t. 5, p. 242.

96 François Le Couturier (sic), « Habillement », *Dictionnaire portatif et raisonné des connaissances militaires...*, Paris, Blanchard, 1825, p. 272-273.

97 Pierre Agathange Odier, *Cours d'études sur l'administration militaire*, Paris, Anselin et Pochar, 1824, t. 7, p. 112 et sq.

98 APP, DA271, Ville de Paris, Corps des Sapeurs-pompiers, 3/08/1826, pantalons fournis sur 3 tailles par Grebert, fournisseur d'effets militaires et d'équipements, 21 rue de Richelieu; et adjudication du 3/03/1829 à Maugey, sur 3 tailles. Le cahier des charges rédigé le 10/06/1842 précise que les chemises sont sur 2 tailles et les pantalons sur 5.

99 APP, courrier du 14/07/1842, Dret-Rousselet, Fabrique générale et fournitures d'équipements militaires, fournisseur de la Gendarmerie nationale et des régiments de toutes armées, rue St-Germain-l'Auxerrois, 86 ; 6/11/1835, Maison Aymard & fils à Lyon, fournit les Sapeurs-pompiers ordinaires et la Garde municipale. La Ville de Paris gère directement la Garde républicaine, les sapeurs-pompiers et le corps de garde, cf. 31/05/1849. Voir INPI, 1BB13444, Pierre, « Méthode de coupes géométriques d'habillements à l'usage de celui qui sait ou ne sait ni lire et ni écrire », « pour habit de cantinière de garde



nationale et tunique militaire», 1852.

100 Général Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre...*, Paris, Corréard, 1851, vol. 3.

101 Pour la seule Crimée, c'est près de 700 000 hommes; Paul Broca, *Mémoire d'anthropologie... op. cit.*, p. 488.

102 «Habillage» in Comte de Chesnel, *Encyclopédie militaire et maritime*, vol. 2, Paris, Le Chevalier, 1864. Voir SHAT, XS535 1864-1867, marchés et APP, Dossier du 10/06/1842, Corps des Sapeurs-pompiers, Cahier des charges pour la fourniture d'effets d'habillement confectionnés en drap à l'usage des sous-officiers du corps des Sapeurs-pompiers de Paris.

103 SHAT, XS533, lettre du 29/06/1865, Réorganisation de la Commission des modèles... L'armée utilise la «taille moyenne» à partir des années 1850 et jusqu'au XX^e siècle; voir SHAT, Ministère de la guerre, *Description des effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement...* à l'usage des corps de troupe, Paris, Dumaine, 1879.

104 SHAT, XAF7, Garde impériale, Habillement, équipement, ouvriers, 1854-1870; XS535, lettre du 3/11/1867; GR 9 N9, 31/03/1911 et «Habillage» in Comte de Chesnel (dir.), *op. cit.*

105 Charles Viry, *Principes d'hygiène militaire*, Paris, Bataille, 1896, p. 392-395.

106 Alfred Monnet, *Rapport fait au nom de la Commission de Marchés sur l'habillement...*, Paris, Cerf, 1872.

107 M. D. Hubert de Vautier, *Exposition internationale de Saint-Louis, 1904, section française, rapport du groupe 59*, Paris, Comité français des expositions à l'étranger, 1906, p. 96.

108 SHAT, XS533, lettre du 29/05/1865, Réorganisation de la Commission des modèles..., Ministère de la Guerre; voir Philip Scranton, «La confection à Philadelphie : entreprises et marchés, 1890-1930» in Louis Bergeron (dir.), *La Révolution des aiguilles... op. cit.*

109 Capitaine Couture, *Conférence sur les diverses opérations administratives d'une compagnie territoriale en cas de période d'exercices*, La Flèche, Besnier-Jourdain, 1890, p. 10-12.

110 *Service de l'habillement (masse) : administration et comptabilité intérieures des corps de*

troupe, Paris, Chapelot, 1907. Seule évolution dans les années 1920, on réduit le nombre de «types» de 45 à 25, sans doute du fait d'une normalisation des corps et d'une culture du vêtement tout fait, mais on réfléchit aussi aux tailles pour les soldats «indigènes»...

111 M. D. Hubert de Vautier, *op. cit.*, p. 96.

112 Pierre Agathange Odier, *op. cit.*, t. 7, Chap. IV «Servie de l'habillement», p. 112-115.

113 «Tailleur» in *Dictionnaire technologique... op. cit.*; Thimonnier lui-même travaille pour des uniformes militaires (INPI, 1BA3587, Thimonnier et Ferrand, «Métier propre à la confection des coutures dites à points de chaînettes...», 1830).

114 Julien Turgan, «Établissements Alexis Godillot : fournitures pour l'armée» in *Les grandes usines, études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Calmann Lévy, t. XIII, 1881.

115 SHAT XS535, Alexis Godillot au Ministère de la Guerre, lettre du 11/03/1867. Pour la seule Crimée, on lève 140 000 hommes; Du Marrousem, *op. cit.*, rattache lui le mouvement à la guerre en Italie.

116 *Le Monde illustré*, «Travaux d'équipement militaire : ateliers de M. Dusautoy», 28/05/1859 et SHAT, XS535, Ministère de la guerre, Bureau de l'habillement, 14/12/1864.

117 SHAT, XS535, décembre 1864. On estime que Godillot a fourni en 1867, 1 100 000 paires de souliers et 1 200 000 habits (Julien Turgan, *op. cit.*); *Projet de règlement sur les services du petit équipement et de la masse individuelle dans les corps de troupes*, Paris, Impr. nationale, 1873.

118 SHAT, XS535, lettres de Gouéry, Canat & C^{ie} et enquête ministérielle sur l'entreprise, avril-mai 1867; Auguste Dusautoy, *op. cit.*, p. 345-358 et «Vêtements confectionnés», *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce... op. cit.*

119 SHAT, XS535, Alexis Godillot au Ministère de la guerre, Bureau de l'habillement, mai 1864.

120 Tresca, «Compte rendu de la soirée scientifique du 29 octobre 1864», *Annales du Conservatoire des arts et métiers*, Paris, Lacroix, 1864, p. 206 et p. 217-219; Julien Turgan, «Établissements Godillot», *op. cit.* et Émile Bariquand, «Machines à découper les étoffes», *op. cit.*, p. 36.

121 M. D. Hubert de Vautier, *op. cit.*; *Le Monde illustré*, 28/05/1859, «Atelier de coupe à vapeur, M. Dusautoy»; voir Henry d'Aligny, «Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements», *op. cit.*, et Émile Bariquand, *op. cit.*; la machine à boutonnière permet d'en faire six à la minute contre une en dix minutes à la main.

122 SHAT, XS535, Alexis Godillot au Ministère, lettre du 11/03/1867.

123 M. D. Hubert de Vautier, *op. cit.*, p. 93.

124 Pierre d'Avity, *Nouveau théâtre du monde contenant les estats, empires, royaumes et principautés...*, Paris, Chez Pierre Rocolet, 1644, p. 1164.

125 «Du Commerce des Îles Françaises...» in Jacques Savary des Bruslons, *Le Parfait Negociant Ou Instruction Generale Pour Ce Qui Regarde Le Commerce des Marchandises de France, & des Pais Etrangers...*, Paris, Janson, 1726.

126 Léman, *op. cit.*, p. 16 et 54.

127 «Vêtements confectionnés», *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce... op. cit.*

128 INPI, 1BA10019, Parissot, confectionneur d'habillements, «Élastiques perfectionnés pour gilets et pantalons», 1842.

129 Catalogue La Belle Jardinière, 1881-1882, p. 38-39.

130 *Ibid.*, p. 31-33 et ANMT, 66AQ, La Belle Jardinière, à partir de 1888 puis après chaque année.

131 Hubert de Vautier, *op. cit.*

132 Jacquard Fils, Besançon, *Catalogue de vêtements ecclésiastiques*, 1885.

133 Voir «Cinq vêtements d'enfants» in Fulerand-Antoine Barde, *op. cit.*, p. 201 et Vandael, *op. cit.*, p. 140.

134 La Belle Jardinière, catalogues spécialisés à partir de 1887 pour «Enfants et jeunes gens» et en 1900 pour les «Vêtements tout faits collèges et lycées». Voir M. D. Hubert de Vautier, *op. cit.*, p. 87.

135 «Chemises», catalogues de la Samaritaine et des Grands magasins du Louvre, 1878.

136 François Faraut, *op. cit.*, p. 14.

137 «Introduction», Léman, *op. cit.*

138 Auguste Luchet (dir.), *op. cit.*, p. 379.

139 «Vêtements confectionnés», *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce...*, 1861, *op. cit.*

140 Auguste Dusautoy, *op. cit.*, p. 345 et sq.

141 Farid Chenoune, *Des modes et des hommes : deux siècles d'élé-gance masculine*, Paris, Flammarion, 1993, p. 68.

142 Auguste Luchet (dir.), *op. cit.*, p. 379 et 386.

143 Eugène Lacroix, *op. cit.*, p. 417-418 et 468.

144 Léman, *op. cit.*, p. 34.

145 Eugène Lacroix, *op. cit.*

146 INPI, 1BB16399, Madore et Neuburger, «Machine à tailler les chemises» (3 tailles), 1853; 1BB20447, Besse, «Machine à découper les chemises», 1854; 1BB18364, Grongnard, «Système de confection des chemises», 1853; 1BB21336, Beyney, «Perfectionnements apportés dans la coupe et la confection des chemises», 1854; 1BB25622, Michon, «Procédé de coupe de chemises pour homme», 1855...

Bibliographie sélective

■ Alison Matthews David, "Made to measure? Tailoring and the 'normal' body in nineteenth-century France" in Ernst Waltraud (ed.), *Histories of the Normal and the Abnormal: Social and Cultural Histories of Norms and Normativity*, Oxon & New York, Routledge, 2006.

■ Daniela Döring, *Zeugende Zahlen Mittelmaß und Durchschnittstypen in Proportion, Statistik und Konfektion*, Berlin, Kadmos Verlag, 2011.

■ Winifred Aldrich, "History of sizing systems and ready-to-wear garments" in S. P. Ashdown (ed.), *Sizing in clothing: developing effective sizing systems for ready-to-wear clothing*, Cambridge, Woodhead Publishing / The Textile Institute, 2007.

147 Charles Londe, *Nouveaux éléments d'hygiène*, Paris, Baillière, 1838, vol. 2, p. 517.

148 «Chemises» in *Dictionnaire universel de la vie pratique à la ville et à la campagne...*, Paris, Hachette, 1862.

149 Auguste Dusautoy, *op. cit.*, p. 345 et sq. et *La Vie parisienne*, 14 août 1869.

150 Jules Rengade, *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être...*, Paris, Librairie illustrée, 1887, p. 502.

151 Catalogue des Grands magasins du Louvre, 1878; elles sont en trois longueurs : 1,10 m, 1,15 m et 1,20 m.

152 Voir Catalogue Belle Jardinière, années 1870-1880 et INPI, 1BB13444, Pierre, «Méthode de coupes géométriques d'habillements à l'usage de celui qui sait

ou ne sait lire et écrire», 1852 et les brevets de Maillier, 1849 et 1851.

153 La publicité de la Belle Jardinière dans les années 1880 annonce «Habiller en cinq minutes le premier venu comme le ferait en deux jours un tailleur à la mode». Voir en outre «La Belle Jardinière» in *Dictionnaire du commerce...* 1900, *op. cit.* et «La Belle Jardinière», *L'illustration* 8/06/1878, p. 373.

154 François Faraut, *op. cit.*, p. 82.

155 M. D. Hubert de Vautier, *op. cit.*

156 *Ibid.*

157 Prince Napoléon, *Exposition universelle de 1855. Rapports du jury mixte international*, Paris, Impr. impériale, 1856, p. 502.

158 Albert Aftalion, *op. cit.*